

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvillier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

SOMMAIRE

Ne restez pas sur le quai! CFF en travaux entre Sonceboz et la T'Chaux	2
Concert de retour de camp Les jeunes de la FJM à Vicques	3
Il a pédalé dur pour ELA Stéphane Herren de Péry défie sa maladie	3
J.-F. Leuenberger à la vice-présidence Association Suisse des Boulangers-Confis urs	7
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	7
Vide-grenier de CormoAtlas Il y a encore de la place!	9
Fusion des communes du Haut-Vallon Information publique le 2 octobre	10
Merci Marlyse Niklès! Départ à la retraite d'une enseignante appréciée	10
Graines de chercheurs Les élèves sensibilisés à leur environnement	11
2018, année énergique pour le CIP Les chiffres passeront bientôt du rouge au noir	12
Piscine du Château à Tramelan Animations estivales pour les 6-20 ans	12
A faire cet été dans le Jura bernois Faites le plein d'idées et occupez vos journées	13
L'Abbatiale de Bellelay vibrera La sérénité sera au rendez-vous le 14 juillet	13
Le Tour de Romandie à Saint-Imier! Au printemps 2020, la boucle y fera étape	17
Un champion cantonal à Sonceboz Mickaël Marti survole les U16 aux 2000 m	17

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains

Première parution après les vacances: le vendredi 9 août

L'Imprimerie Bechtel SA est fermée du 15 juillet au 4 août

D'ores et déjà, bel été à tous!

Bonnes vacances !!!



Tony



Modifications de l'horaire entre Sonceboz-Sombeval et La Chaux-de-Fonds.



Du 8 juillet au 19 août 2019.

Pour améliorer l'offre de transport ferroviaire dans la région jurassienne, nous modernisons notre réseau. Ces travaux nécessitent des modifications de l'horaire et un service de remplacement par bus **entre Sonceboz-Sombeval et La Chaux-de-Fonds du lundi 8 juillet à 4h au lundi 19 août à 2h**. Les correspondances pour les Chemins de fer du Jura (CJ), habituellement assurées à La Chaux-de-Fonds, sont assurées à La Cibourg. Les voyageurs de Biel/Bienne et Sonceboz-Sombeval en direction de Saignelégier changent à La Cibourg et inversement.

Nous vous remercions de consulter l'horaire en ligne mis à jour dans l'appli **Mobile CFF** ou sur **cff.ch**. Plus d'informations sur **cff.ch/cdf-sonceboz**.



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Réparations toutes marques!

SCHLÄPFER
Nähmaschinen
made to create **BERNINA**

Rue Jakob-Rosius 24
2502 Bienne
032 345 12 45
www.berninabel.ch



SOINS À DOMICILE

Restez chez vous
dans le confort et la sécurité
remboursés par l'assurance de base

079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch

Samaidd – 2613 villeret
Prestations infirmières et ménagère

SECWAY:
SENSATIONS INÉDITES!

Juillet
& août:
50%
sur les tours
en Segway



Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch



GARAGE GERBER
2722 LES REUSSILLES

Fête Champêtre

Samedi 13 juillet des 20h
Sonneurs, musique 'Zmoos' et bar

Dimanche 14 juillet des 11h
Journée familiale avec orchestre

Restauration chaude, tombola, entrée libre

Entre le manège Tannenhof et la pension à la Chaux d'Abel
Se recommande le Jodlerklub La Ferrière

LES LAURIERS



Établissement Médico-Social | Appartements avec prestations
Rue de la Clé 36 – 2610 Saint-Imier

**Venez visiter notre structure de onze appartements
complètement équipés, avec services et prestations.**

Loyer dès 1300 fr. par mois avec 45 minutes de prestations de ménage par semaine!
Aide financière possible par les prestations complémentaires.

Chaque appartement comprend :

Cuisinière vitrocéramique, réfrigérateur et lave-vaisselle, salle de bains adaptée y compris un séjour avec un grand balcon de 14 m², une chambre à coucher et une cave.
Un espace restauration est à votre disposition au niveau inférieur de votre immeuble, ainsi qu'une buanderie, un salon de coiffure, de podologie, d'esthétique.
Le loyer est toutes charges comprises, chauffage, électricité, eau, place de parc, abonnement au télé-réseau Diatel, système de contrôle de présence, appel d'urgence intégré au système d'appel téléphonique. Présence de personnel soignant 7j/7 24h/24.

Prestations à la carte :

Complément de ménage, lessive, soins, restauration et animation selon vos besoins, système d'assistance continu.

Visites personnalisées sur demande, renseignements :
Tél. 032 942 40 40 Courriel : info@leslauriers.ch

appartement
disponible
actuellement

A vendre
Poules pondeuses bio
13 mois de ponte

le 20 juillet de 10 h à 12 h

N. Oppliger
Les Chosés – 2608 Courtelary
Tél. 079 240 70 13

À REMETTRE À PÉRY
pour date à convenir

Restaurant 30 places

Loyer mensuel actuel : 1000 francs
Rens. 076 558 52 29

Toute l'équipe vous souhaite
de belles fêtes estivales!

imprimerie
bechtel sa

www.bechtel-imprimerie.ch

2608 Courtelary – Tél. 032 944 18 18



Valbirse et environs

Route de Moron 5 / 2735 Malleray
Tél. 032 492 19 19 – 079 819 54 78

gerberpompesfunebres@bluewin.ch
www.gerberpompesfunebres.ch

SAUGE AVIS OFFICIELS



Petit permis de construire

délivré selon art. 27 DPC

Requérants: Monika et Rudolf Marti, Ch. des Œuchettes 14, 2536 Plagne; auteur du projet: Nicolet Toiture et Fils, Les Reussilles 4, 2722 Les Reussilles; propriétaires fonciers: Monika et Rudolf Marti, Ch. des Œuchettes 14, 2536 Plagne; projet: réfection du toit de l'annexe et de la façade Ouest avec pose d'un trans lucide sis sur parcelle N° 12, Chemin des Œuchettes 14, 2536 Plagne, village ancien; dimensions: selon plans déposés à la Commune municipale de Sauge. | cm

ORVIN AVIS OFFICIELS



Fermeture de l'administration

Nous informons les citoyens que l'administration municipale sera fermée du lundi 22 juillet au vendredi 9 août. Durant cette période une permanence téléphonique sera assurée par l'administration, en cas d'urgence uniquement, au numéro 032 358 01 86. | cm

Nouveaux horaires d'ouverture

Nous vous informons que les guichets de l'administration municipale ouvriront une fois supplémentaire dès le vendredi 16 août. A partir de cette date, les horaires d'ouverture seront les suivants: lundi: 16h-18h, mercredi: 10h30-12h, jeudi: 16h-18h, vendredi: 10h30-12h. | cm

Facturation décompte eau et eaux usées

Depuis quelques semaines les nouveaux compteurs d'eau sont remplacés. Les derniers seront posés d'ici à la fin du mois de juillet, à l'exception de quelques-uns. Par conséquent, la facturation du décompte d'eau et eaux usées habituellement établie début juillet est reportée à la mi-août. Nous vous remercions de votre compréhension. | administration des finances

TRANSPORTS PUBLICS BIENNOIS

Modification de parcours

des lignes 70/71 en raison de la fermeture d'un tronçon de la N16 du 29 juillet au 16 août

Du lundi 29 juillet jusqu'au vendredi 16 août, les bus des lignes 70 et 71 sont déviés en direction du Jura comme suit: - bus de la ligne 70: direction Orvin via Evillard - bus de la ligne 71: direction Romont via la rue de l'Octroi. Veuillez noter qu'en montant, les arrêts de Frinwillier ne sont pas desservis. L'horaire en ligne sur www.cff.ch n'est pas modifié. Les itinéraires de déviation sont affichés aux arrêts provisoires et peuvent être consultés sur www.vb-tpb.ch. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons bonne route. | transports publics biennois

CHARMEY FRIBOURG

Camp 2019 des jeunes musiciens de la FJM

Des jeunes du Jura bernois étaient présents



Le camp annuel des jeunes de la Fédération Jurassienne de Musique (FJM) 2019 a débuté le 6 juillet et se terminera par un concert ce soir, 12 juillet, à 19h45 au centre communal de Vicques. Cette année encore, l'organisation d'envergure réunissait une bonne centaine de personnes, dont 80 jeunes musiciennes et musiciens des sociétés de musique du Canton du Jura, du Jura bernois et de Bienne. Sur les 24 sociétés du Jura bernois et Bienne affiliées à la fédération, seules deux sociétés ont inscrit leurs jeunes: il s'agit de la Fanfare de Malleray avec deux jeunes membres et l'Harmonie d'Orvin avec 4 jeunes membres.

Pour le bon fonctionnement du camp, l'encadrement doit répondre à des standards professionnels afin de viser un résultat de haute qualité. Mathieu Juillerat et Sébastien Zbinden, qui dirigent tous les deux une société de musique et ensemble de jeunes, sont les deux directeurs musicaux de cette édition 2019. Chaque registre est attribué à des moniteurs professionnels, étudiants au conservatoire ou amateurs au parcours confirmé. Sous la responsabilité administrative de Delphine Paratte, entourée d'une belle équipe d'encadrement, les journées sont réglées comme du papier à musique! Après une diane toujours très

animée, les répétitions commencent pour ne finir qu'en début de soirée. À remarquer que le camp bénéficie d'un soutien financier de la Confédération au travers du programme «Jeunesse et Musique» avec comme superviseur Mathieu Juillerat, moniteur J+M. Le thème de cette année était «Le téléjournal de la FJM». La logistique du concert final a été confiée à la société «Les Echos du Val-Terbi de Corban». Invitation cordiale à toutes et à tous au concert de fin de camp 2019 à Vicques. | jcl

Concert de fin de camp 12 juillet, 19h45 Centre communal de Vicques

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Taxe des chiens

La taxe sur les chiens est due en août et sera prélevée au moyen d'une facture auprès de tous les propriétaires qui ont enregistré leur animal auprès de la commune. Tous les chiens âgés de plus de 6 mois doivent être annoncés, le jour de référence étant le 1^{er} août. Si un chiot n'a pas encore 6 mois à cette date, aucune taxe n'est perçue pour l'année en cours. Si vous avez acquis un nouveau chien, celui-ci doit alors être annoncé soit par téléphone ou par courriel à la commune. Cette démarche permettra d'obtenir un numéro d'identité AMICUS pour ensuite s'identifier lors de toutes procédures liées à l'animal et auprès du vétérinaire.

L'obligation d'enregistrer les chiens au moyen d'une puce électronique permet d'identifier l'animal en tout temps, raison pour laquelle nous renonçons de manière générale à envoyer une plaquette de contrôle. Pour rappel, la taxe se monte à 70 francs pour les chiens du village et à 50 francs pour les chiens de fermes isolées. En cas de soustraction de la taxe, l'art. 16 de la Loi sur les chiens du canton de Berne s'appliquera, c'est-à-dire que toute personne assujettie à la taxe des chiens qui, intentionnellement ou par négligence, évite ou tente d'éviter que cette taxe soit prélevée sera punie d'une amende. | cm

Fermeture

Durant la période estivale, le secrétariat sera fermé du 22 juillet jusqu'au 12 août. La réouverture du guichet est prévue le mardi 13 août selon l'horaire habituel. Durant cette période, et uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 078 899 02 02 ou le 079 228 79 77 durant la journée. Dossiers mis en dépôt public: durant la fermeture du secrétariat, les demandes de permis de construire mis en dépôt public peuvent être consultées sur rendez-vous au 078 899 02 02. | cm

Analyse de l'eau potable

Le 18 juin dernier, le laboratoire cantonal de Berne a procédé à une vérification du respect des exigences légales posées à l'eau potable. Selon le rapport d'analyse, l'échantillon prélevé de la source Fraîche-Fontaine à la Fontaine du village s'est révélé en règle. La température de l'eau captée était de 16,1°. | cm

FANFARE UNION DE PÉRY

Merci

La Fanfare Union remercie toutes les personnes qui ont œuvrées à la réussite du 5^e festival de l'AMCBV. Un merci particulier à tous les généreux donateurs ainsi qu'à vous, cher public. Pour la tombola, les numéros suivants sont à retirer chez Buraglio Pierrette, rue de l'église 3 à Péry, 079 434 19 36: 19, 27, 29, 30, 37, 43, 44, 47, 54, 73, 75, 94, 98, 104, 110, 111, 118, 128, 136, 139. Merci aussi à vous musiciennes et musiciens pour votre excellent travail. Bonnes vacances et à bientôt. | votre comité

Papiers d'identité

En cette période de vacances, pensez à vérifier la validité de vos documents d'identité. Pour leur renouvellement, veuillez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 afin de vous rendre dans l'un des centres de saisie de Courtelary ou de Bienne. Il est aussi possible de prendre rendez-vous directement en ligne sur le lien suivant: www.pom.be.ch / Etat civil, naturalisations et identité/ Passeport et carte d'identité. | cm

Inscription au chômage

Nous rappelons que les inscriptions au chômage se font directement auprès de l'office régional de placement «ORP» du Jura bernois à Tavannes. En cas de perte d'emploi, il faut s'annoncer personnellement et au plus tard le premier jour pour lequel il est demandé des prestations de l'assurance-chômage. | cm

L'exécutif au repos

Le Conseil municipal a tenu lundi passé sa dernière séance d'avant les vacances. Sa prochaine réunion a été fixée au lundi 19 août prochain. Les autorités et le personnel souhaitent d'ores et déjà à toute la population de passer un très bel été et des vacances reposantes. | cm

AGENCE AVS DU BAS-VALLON

Fermeture
L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée du 22 juillet au 9 août.

PÉRY – BERNE – MONACO

Un solitaire à vélo se surpasse pour ELA

Le plaisir de Stéphane Herren, dépasser ses limites

Ancien joueur de hockey et grand amateur de vélo, Stéphane Herren a participé à plusieurs reprises au Grand-Raid et à des randonnées cyclistes, comme les challenges amateurs de Paris-Roubaix et Milan-San Remo. En 2015, un coup de tonnerre le frappe avec le diagnostic de la maladie de Parkinson. Mais Stéphane est un battant et le vélo électrique devient pour lui source de vie et de bonheur. Le 23 juin 2018, il se lance dans son premier défi, la randonnée cyclosportive «WISAM 333» sur une distance de 222 km en faveur de l'association «ELA». Pour 2019, Stéphane franchit un échelon supplémentaire et s'inscrit au défi des 24 heures pour relier Oberried près de Bern à Monaco sur la Méditerranée, défi organisé par les concepteurs des vélos Thömus. Composés d'un groupe de 8 cyclistes en vélos électriques et 142 en vélos de course, les 150 participants répartis en 11 groupes partent à l'aventure sous une température caniculaire (env. 38 degrés) mettant les organismes à rude épreuve. Un encadrement de 50 aides est prévu afin de fournir heure après heure, le jour comme la nuit, le boire et le manger sans oublier les soins et les encouragements. Première difficulté, le rempart du Grand-Saint-Bernard, pièce de résistance dont les 6 der-

niers kilomètres présentent une pente de 9% de moyenne – les moteurs des Stromer ont tendance à surchauffer – avant la descente infernale dans la vallée d'Aoste aux abords de la ville de Turin sur une distance de plus de 150 km en partie dans la nuit. Anecdote: je me suis perdu dans cette fourmière de Turin en pleine nuit par une chaleur torride avec un GPS recalculant au sortir des boîtes de nuit, un retard qui m'a coûté beaucoup d'énergie, mais grâce à mes fidèles suiveurs j'ai repris le fil de l'aventure dans le brouhaha infernal des voitures en folles. Ne voulant pas prendre de risque pour sa santé, après plus de 450 km d'effort, Stéphane Herren avec une grande sagesse a mis la flèche à droite et a stoppé ce défi qui, sous la chaleur torride, a eu raison du but de son challenge de 572 km. Mais c'est avec une entière satisfaction que celui-ci a été pleinement réussi au dire de l'organisateur et ami de Stéphane, Thomas Binggeli. Le bouquet final a été la réception au centre de Monaco par le Prince Albert lui-même. ELA Suisse remercie Stéphane Herren pour avoir récolté, grâce à son défi, plus de 2000 francs au profit de l'association qui combat les leucodystrophies. De son côté, il remercie toutes les personnes qui ont soutenu son challenge, Berne-Monaco, 24h de route pour 572 km. | jcl



COURRIER DE LECTEUR

Mes plus belles années!



Photo de ma classe à plusieurs niveaux en 1959, je suis au deuxième rang, deuxième depuis la droite. Je suis arrivé à Sonceboz-Sombeval vers la fin des années 1950, enfant de parents divorcés, pour être élevé par mes grands-parents.

C'est dans ce village que j'ai passé les plus belles années de mon enfance. Je l'ai quitté à la fin de ma scolarité pour me diriger vers l'automobile, où durant 28 ans, j'ai fonctionné comme enseignant technique jusqu'à la retraite. | jz



41^e Kermesse

**Dimanche 11 août 2019 dès 11h
à la Loge de la Chaux, Les Reussilles**

Avec la participation :

**« Twannbergli-Echo »
Jodleur-Club Tramelan**

Cantine : Soupe aux pois, Jambon à l'os,
Saucisses, Steaks, Frites, Salades de carottes et verte,
Cornets à la crème, Tourtes maison,
Glaces de la Ferme
Roue des Millions
Le Jodleur-Club Tramelan se réjouit de votre visite

SULZMANN
Sàrl

recherche pour date à convenir un

OUVRIER EN TERRASSEMENT

Exigences :

- Permis de conduire (tracteur et voiture)
- Permis de machiniste
- Flexibilité concernant les horaires de travail
- Expérience dans le domaine du terrassement
- Bonnes connaissances dans le domaine de la maçonnerie
- Motivé, rigoureux, autonome

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à l'adresse suivante :

Sulzmann Sàrl
La Closure 7
2612 Cormoret
079 356 63 38
sulzmann.michael@gmail.com



Vacances d'été

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains

**Première parution après les vacances :
le vendredi 9 août**

L'Imprimerie Bechtel SA est fermée du 15 juillet au 4 août

D'ores et déjà, bel été à tous !

Cherche GARAGE (avec électricité)

**à Sonceboz
dès septembre ou à convenir**

077 449 20 87

Félicitations

travail

Félicitations à notre apprentie Laura Farine

pour l'obtention de son **CFC d'assistante socio-éducative !**

Après 5 ans passés avec nous, dont 3 années de formation durant lesquelles tu as su évoluer et progresser, nous sommes fiers de toi et heureux de te compter dès à présent parmi nos collègues.

Bravo LAURA !

L'équipe éducative de la Maison de l'Enfance les Ecureuils



CFC



VOH SA félicite vivement ses apprentis pour la réussite de leurs examens :



Donovan Ducommun,
CFC employé de commerce, trois ans d'apprentissage accomplis dans notre entreprise



Benjamin Habegger,
CFC dessinateur-constructeur, 3^e et 4^e années de pratique accomplies dans notre entreprise



Mohamad Rahimi,
CFC électronicien, 4^e année de pratique accomplie dans notre entreprise

Nous leur souhaitons nos vœux les plus sincères pour leur avenir personnel et professionnel.

professionnel

L'entreprise **Sontex SA** a le plaisir de féliciter son apprentie **Mélanie Leiser** pour la réussite de ses examens de fin d'apprentissage en tant qu'employée de commerce !

Nous sommes très fiers d'elle et nous lui souhaitons bonne chance et plein de succès pour son avenir.



efforts

formation

résultats

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

Félicitations à Madame Chiara Voisin et à Monsieur Tanguy Jacot pour l'obtention de leur CFC avec maturité professionnelle commerciale.

La banque remercie également toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs qui contribuent chaque année, par leur sérieux et leur professionnalisme, à transmettre leurs connaissances aux jeunes qui choisissent d'y suivre une formation.

Clientis Caisse d'Épargne Courtelary SA, une banque régionale à taille humaine tout près de chez vous depuis 190 ans !



Bravo Luisa !

Nous te félicitons pour l'obtention de ton CFC d'assistante en soins et santé communautaire.

Le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon

félicitations

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

Le triste serpent de mer des déchèteries...

Le service technique et les autorités en appellent avec vigueur au respect des déchèteries communales d'une part, du personnel communal d'autre part. Très régulièrement, les cantonniers doivent débarrasser de ces endroits des matériaux qui n'ont absolument rien à y faire, abandonnés là par des personnes très peu scrupuleuses.

Bidons à huile déposés n'importe où (une fois vidés de leur contenu, dans le collecteur à huile correspondant, ces bidons doivent être éliminés avec les ordures ménagères, donc dans un sac officiel), sacs plein de bouteilles en PET laissés tout simplement par terre devant le conteneur, vaisselle déposée sur le conteneur à verre (alors que, comme le carrelage, les miroirs et le verre à

vitre, la vaisselle doit terminer sa vie à la déchèterie de Rondchâtel; voire, lorsqu'il s'agit de petites quantités, lors de la tournée « ferraille et gravats » avec les ordures ménagères), déchets divers jonchant le sol ou les bennes: l'incivilité atteint de tristes sommets dans les déchèteries.

Les photos ci-contre illustrent une situation rencontrée la semaine dernière.



Les autorités remercient les citoyens qui respectent scrupuleusement le tri et la propreté des lieux. Elle adresse également sa reconnaissance, par avance, aux habitants qui feront désormais le même effort. Aux autres, elle annonce que des amendes pourront sanctionner tout acte allant à l'encontre du plus élémentaire respect des lieux, de l'environnement et des autres habitants. | cm



Foodtruck Pizza La Légende

Nous vous informons que le foodtruck sera en vacances après sa dernière tournée du mercredi 10 juillet pour 3 semaines.

Dès le mercredi 7 août, à l'horaire habituel, il sera de retour afin de vous préparer de délicieuses pizzas.

Merci d'en prendre note!
| cm

Travaux Chemin du Pont à La Heutte

Nous informons les citoyens que les travaux de réfection du Chemin du Pont à La Heutte débuteront dès le lundi 12 août jusqu'au début de l'hiver.

Ces travaux engendreront une perturbation du trafic et éventuellement une fermeture temporaire du chemin du Pont.

Des places de parc seront mises à disposition des riverains.

Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

Tuiles

Nous vous informons que les tuiles ont trouvé preneur et de ce fait ne sont plus disponibles.
| cm

Attribution

Après l'étude des trois offres reçues, c'est au bureau RWB SA que le Conseil municipal a confié le mandat d'établir un plan communal d'intervention en cas de catastrophe naturelle. Ce document sera créé en collaboration étroite avec la Municipalité. | cm

Elagage

Nous avons constaté que tous les propriétaires, riverains des routes, chemins publics et privés n'ont pas encore procédé à l'élagage des arbres et autres plantations conformément aux prescriptions légales articles 73 et 83 LR (Loi sur les Routes).

Les personnes concernées sont invitées à faire le nécessaire dans les meilleurs délais, puisque selon l'article 93 LR, la commune se réserve le droit de procéder aux travaux par substitution pour le rétablissement à l'état conforme.

Y. Chavillaz vous communiquera volontiers de plus amples renseignements sur les directives au 032 485 01 55.
| municipalité

Bravo!

Le Conseil municipal et l'administration adressent leurs sincères félicitations à Gaël Vuille, qui vient d'achever avec succès son apprentissage à l'Ecole à journée continue (EJC). A la clé, un Certificat fédéral de capacité d'assistant socio-éducatif, spécialisé dans l'accompagnement des enfants; un diplôme obtenu avec la belle moyenne finale de 4,9, et notamment un 5,2 sanctionnant son très bon travail pratique.

Les autorités ont dès lors engagé Gaël Vuille comme employé à l'EJC; son contrat de travail porte sur la période du 19 août prochain au 31 juillet 2020. Il pourra être reconduit, si les inscriptions à l'EJC sont suffisamment nombreuses. | cm

Fermeture du bureau

Le bureau communal de Péry sera fermé du lundi 22 juillet au vendredi 9 août. Réouverture le lundi 12 août selon l'horaire habituel. Uniquement en cas d'extrême urgence, vous pouvez appeler le 079 251 34 48 ou le 079 338 14 66 durant la journée. Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous! | le secrétariat communal

Parcage

Le Conseil municipal a constaté que certains véhicules sont parqués régulièrement hors des zones blanches de parcage, ce qui rend la visibilité des piétons dangereux. Nous rappelons à tous les citoyens d'en prendre bonne note.

La police communale administrative donnera des amendes d'ordre aux automobilistes parqués en dehors des places blanches.

Merci de votre compréhension. | cm

Les vacances!

Rappelons à tous que le bureau communal demeurera fermé du 22 juillet au 9 août inclus. Un service de piquet, pour les cas d'urgence, sera mis sur pied. Merci de vous conformer aux instructions qui seront délivrées par le répondant téléphonique.

C'est d'une seule voix que les membres des autorités municipales, de l'administration et des services techniques, souhaitent un très bel été à tous leurs concitoyens. | cm

Pour les enfants, la sécurité prime

Durant les travaux en cours pour la rénovation de l'ancien collège, il a été décelé des traces d'amiante dans la colle utilisée pour aménager les locaux sanitaires. Le Conseil municipal n'a pourtant pas hésité une seconde, lui qui a estimé, à l'unanimité, que la sécurité des enfants prime sur toute autre considération.

La dernière variante coûtera quelque 6000 francs par cabine de WC, soit un total de 36000 francs environ. Le Conseil municipal n'a pourtant pas hésité une seconde, lui qui a estimé, à l'unanimité, que la sécurité des enfants prime sur toute autre considération.

Il a jugé également que si recouvrir le carrelage existant était sans danger aucun pour les futurs utilisateurs, il n'est pas correct pour un organe communal de transmettre le problème à ses successeurs.
| cm

Une fête très conviviale le 1^{er} Août à Péry

C'est à la FSG Péry que revient cette année l'organisation de la Fête nationale sur le territoire communal. Cette société s'est assurée le soutien actif du Moto-club Péry et de l'AMCP (Amicale moto-club pétanque) et présente un programme très riche et attractif.

La manifestation se déroulera à la patinoire des Œuches, la Marcel Löffel Arena.

Brunch sur inscription

De 10h à 13h30, les personnes préalablement inscrites pourront prendre part à un excellent brunch, qui coûtera 25 francs aux adultes et 12 francs aux enfants de 8 à 15 ans; les moins de 8 ans mangeront gratuitement.

Pour s'inscrire, trois possibilités sont offertes aux intéressés: le site internet www.motoclubpery.ch, l'adresse courriel fsgpery@gmail.com ou le numéro 032 485 18 94.

Un jass en trois parties se jouera de 10h30 à 14h (inscription, gratuite, sur place jusqu'à 10h15).

En musique!

A 11h30, le comité d'organisation offrira l'apéritif à la population, tandis que s'ouvrira une cantine où l'on pourra déguster des grillades, des filets de perche, des crêpes et d'autres délices divers. Tout cela aux sons de l'Ensemble d'accor-



Les seuls feux d'artifice autorisés seront tirés par des artificiers compétents, qui sont offerts à la population par la Municipalité et les organisateurs

déons, qui se produira dès 12h.

Autre tournoi gratuit, celui de pétanque débutera sur le coup de 13h30, qui se déroulera en trois parties. Les intéressés s'inscriront sur place.

L'animation musicale sera quasi constante et variée, avec notamment les prestations des Skpad entre 17h et 19h, celles des MonoAxe dès 20h, qui seront entrecoupées par des intermèdes signés Pierrick, et enfin la disco dès 22h par DJ Kikou.

Soupe et lampions offerts

L'allocution des autorités municipales est prévue à 19h30 tapantes, qui sera suivie à 20h par l'ouverture du bar. Simultanément sera servie une soupe aux pois offerte par la Municipalité, que l'on pourra égale-

Pas de feux privés!

Attention, pour d'évidentes questions de sécurité, il sera interdit aux privés de mettre le feu à des engins pyrotechniques. Merci à tous de respecter cette règle dont chacun profitera.

ment prendre à l'emporter. Aux enfants seront distribués gratuitement des lampions, à 21h, avant que l'assemblée n'entonne l'hymne national et que l'on mette le feu aux bûches finlandaises offertes par la Bourgeoisie de Péry.

Grand moment pour les enfants à 22h: un cortège aux lampions emmené par Pierrick! Cortège qui donnera le coup d'envoi des feux d'artifice. | cm

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Les cassons le 7 août

La prochaine collecte des déchets encombrants combustibles aura lieu juste après la période de vacances de ce jour. Aussi l'administration rappelle-t-elle aujourd'hui déjà que ce ramassage sera effectué le mercredi 7 août et que les habitants pourront comme habituellement déposer à cette occasion, sur la rue devant leur domicile, tous les objets de grandes dimensions et composés de matériaux combustibles, tels que bois, textile ou plastique. Tout objet non recyclable, qui peut prendre place dans un sac officiel consigné, devra être éliminé le jeudi avec les ordures

ménagères. Deux précisions importantes: premièrement, le bois de démolition n'est pas accepté lors de la collecte des déchets encombrants combustibles; deuxièmement, les pièces de composition mixte devront préalablement être débarrassées de leurs parties métalliques, lesquelles doivent être intégrées à la filière de recyclage ad hoc.

Les autorités et le service technique remercient chacun de se conformer aux règles en vigueur (détaillées sur le Mémo-Déchets), qui permettent d'organiser cette collecte appréciée et utile. | cm

En vacances!

Pour les vacances estivales, le bureau municipal demeurera fermé du lundi 15 au vendredi 26 juillet inclus, ainsi que les jeudi et vendredi 1^{er} et 2 août.

Bel été à tous les habitants de la commune! | cm

CORGÉMONT

Fête de l'école

La direction et le corps enseignant de l'école primaire de Corgémont tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de la fête de fin d'année. Organisées autour du thème « zéro déchet », les festivités ont attiré un public enthousiaste et sensible à la thématique. Tout était fait pour limiter au maximum la production de déchets et nous avons été ravis de constater que tout un chacun jouait le jeu. Les visiteurs étaient invités à apporter couverts, assiettes et gobelets avec eux.

Indéniablement, il y en avait pour tous les sens! A l'extérieur, assis autour d'un verre, quelques rayons de soleil et coups de vent sont venus stimuler nos épidermes. Les différents morceaux de musique interprétés par les élèves ont ravi les oreilles des spectateurs alors que l'exposition des brico-

Les ordures un mercredi

L'administration et le service technique attirent l'attention de la population concernant le ramassage des déchets ménagers organisé durant la dernière semaine de juillet. En raison de la Fête nationale, cette collecte est exceptionnellement avancée au mercredi 31 juillet. Merci de ne pas déposer de sacs le jeudi 1^{er} Août. | cm

lages entièrement à base d'objets recyclés a fait pétiller les yeux des curieux. L'odorat et le goût n'étaient pas en reste avec les délicieuses saucisses de la Boucherie Junod, la salade de pâtes maison et le pain cuit dans les fours de la boulangerie La Bonne Miette.

Nous remercions vivement les fromageries de Corgémont et des Reussilles pour leur généreuse participation à notre manifestation. Un grand merci aux autorités de Corgémont ainsi qu'à tous les sponsors, artisans et commerçants qui ont œuvré à la tenue et surtout à la réussite de la fête! Nous ne pouvons malheureusement pas tous les citer dans ces quelques lignes mais ils se reconnaîtront. Sans conteste, sans leur contribution, rien n'aurait pu être mis sur pied. Nous souhaitons à toutes et tous un bel été et nous réjouissons de retrouver les enfants à la rentrée d'août.

Bonne retraite Lydia Flury

Chère Lydia, après plus de 17 ans de travail et d'engagement aux Ecoreuils, il est venu pour toi le temps d'ouvrir une nouvelle page de ta vie: celle de la retraite énergique, voyageuse et heureuse.

Nous te remercions infiniment pour tout ce que tu as apporté aux Ecoreuils et nous te souhaitons plein de bonheur dans cette nouvelle aventure.

Tes collègues de la Maison de l'enfance Les Ecoreuils



CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE
Cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry: les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées avec le célébrant.

Du 16 au 20 juillet: Abbé Patrick Werth, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 078 720 57 87, patrick.werth@kathbielbienn.ch.

Prochaine messe: samedi 17 août, messe de La Dédicace à Notre Dame de l'Assomption, à 18h, Chapelle de Reuchenette, suivie d'un apéritif à la salle Sainte-Bernadette.

Pour les autres célébrations: se référer à l'Angelus.

Newsletter: les paroissiens qui désirent connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry et recevoir régulièrement la « newsletter » sont priés de s'inscrire à l'adresse cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Visite de la Chapelle et des vitraux d'Emile Aebischer, dit « YOKI »: téléphoner pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82 ou au 079 756 09 32, ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49 ou au 079 668 01 32 quelques jours avant.

Location de la salle Sainte-Bernadette: 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence: Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA SAINT-IMIER
rue des Roses 6
case postale 207

Célébration: dimanche 4 août, 10h, La Chaux-de-Fonds, rue de la Chapelle 5, Eglise Saint-Pierre.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 13 juillet, 17h30, messe pour Alexis Chaulmoutet et Edmond Grimaitre; jeudi 18 juillet, 9h, messe; samedi 20 juillet, 17h30, messe; jeudi 25 juillet, 9h, messe; samedi 27 juillet, 17h30, messe; jeudi 1^{er} août, 9h, messe; samedi 3 août, pas de messe; dimanche 4 août, 17h30, messe à Tavannes pour l'ensemble pastoral; jeudi 8 août, 15h, messe au home les Lovières; samedi 10 août, 17h30, messe; jeudi 15 août, 9h, messe de l'assomption de la vierge Marie; samedi 17 août, 17h30, messe; jeudi 22 août, 9h, messe; samedi 24 août, 17h30, messe pour Jeannette Donzé suivi d'un pique-nique canadien; jeudi 29 août, 9h, messe.

Secrétariat ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 13 juillet, 18h à Corgémont; dimanche 14 juillet, 10h à Saint-Imier; samedi 20 juillet, 18h à Saint-Imier; dimanche 21 juillet, 10h à Corgémont; samedi 27 juillet, 18h à Saint-Imier; dimanche 28 juillet, 10h à Corgémont; samedi 3 août, 18h à Corgémont; dimanche 4 août, 10h à Saint-Imier.

RÉFORMÉES

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Cultes: dimanche 14 juillet, 10h à Villeret. Officiant: Serge Médebielle.

Prochain culte: dimanche 21 juillet, 10h, à la chapelle de Cortébert.

Prière œcuménique: notre groupe

marque une pause du 1^{er} juillet au 13 août. Nous nous réjouissons de vous retrouver le 14 août de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont.

Absences du pasteur: David Giauque sera en vacances du 5 au 9 août et ne sera pas joignable pendant cette période. Il sera en formation du 12 au 16 août mais restera joignable pendant cette semaine.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler
079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth, 032 963 11 89,
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes: dimanche 14 juillet, 10h, Villeret; dimanche 21 juillet, 10h, Corgémont; dimanche 28 juillet, 10h, méditation et musique, Saint-Imier; dimanche 4 août, 10h, Mont-Soleil.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63,
jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07,
annelise.stieger@bluewin.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 14 juillet, 10h, à Renan avec Corinne Baumann et à Villeret avec Serge Médebielle; dimanche 21 juillet, 10h, Sonvilier; dimanche 28 juillet, 10h, Saint-Imier, méditation et musique; dimanche 4 août, célébration œcuménique dans le cadre du 50^e anniversaire du « Jodler-Club de Mont-Soleil ».

Conseil de paroisse: lundi 15 juillet, 8h30, Cure.

Absence du pasteur: du 22 au 29 juillet et du 3 au 18 août.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81

www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

Cultes: dimanche 14 juillet, 10h, à Orvin, sainte-cène, officiant: Gilles Bourquin, offrande en faveur de Terre Nouvelle; dimanche 21 juillet, 10h, à Orvin, officiant: Gilles Bourquin, offrande en faveur de La Main tendue; dimanche 28 juillet, 10h, à Vauffelin, officiant: Daniel de Roche, offrande en faveur de L'institut de Bossey; dimanche 4 août, 10h, à Péry, sainte-cène, officiant: Daniel de Roche, offrande en faveur de Terre Nouvelle; dimanche 1^{er} septembre, 10h à Orvin, culte d'ouverture de l'année de catéchisme, avec les catéchumènes de 7H à 11H et leurs parents, suivi d'un repas canadien, officiants: Daniel de Roche, Gilles Bourquin et Anne Noverraz.

Proposition d'intercession: nous sommes invités à prier, du 14 juillet au 20 juillet, pour la paroisse de Court; du 21 juillet au 27 juillet pour le Centre de Sornetan; du 28 juillet au 3 août, pour la paroisse de Diesse; du 4 août au 10 août, pour l'Assemblée et le Conseil d'Eglise de la République et Canton du Jura.

Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 22 août. Livraisons le 4 septembre à Péry et Vauffelin, le 5 septembre à Orvin.

Vacances estivales: veuillez noter que le secrétariat sera fermé du lundi 15 juillet au vendredi 9 août. Pendant la période estivale, en cas d'urgence et pour les familles en deuil qui désirent louer une salle de paroisse lors d'un service funèbre, vous pouvez appeler le 079 359 42 57.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres: 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76,
Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28.

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Daniel de Roche, 079 337 50 76,
et Christian Borle, 078 739 58 28.

11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28,
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 14 juillet, 10h, à Renan avec Corinne Baumann et à Villeret avec Serge Médebielle; dimanche 21 juillet, 10h, Sonvilier; dimanche 28 juillet, 10h, Saint-Imier, méditation et musique; dimanche 4 août, 10h, Mont-Soleil (près de la Vacherie), célébration œcuménique dans le cadre du 50^e anniversaire du « Jodler-Club de Mont-Soleil ».

Absence du pasteur: du 22 au 29 juillet et du 3 au 18 août.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Cultes: dimanche 14 juillet, 10h, à Renan et Villeret.

Préavis: dimanche 21 juillet, 10h, culte d'été à Sonvilier; dimanche 28 juillet, 10h, méditation et musique à la collégiale; dimanche 4 août, 10h, culte d'été avec le Jodler-Club de Mont-Soleil, La Vacherie près de l'Assesseur, célébration œcuménique, avec apéritif.

Vacances du secrétariat: du vendredi 19 juillet au lundi 5 août.

Vacances du pasteur Wimmer: du lundi 5 au lundi 12 août.

Femmes protestantes: la Baratte est en vacances. Reprise le vendredi 23 août.

Concert du Marché: vendredi 2 août, dès 10h30 à la collégiale, entrée et sortie libres. A l'orgue, Martin Kasparek.

Petit-déjeuner offrande: reprise le samedi 7 septembre.

Après-midi récréatif des aînés: prochaines rencontres mardi 16 juillet et 6 août, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Pasteur desservant: Alain Wimmer
079 240 63 13
alain.wimmer@bluewin.ch

Services funèbres: 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Cultes: dimanche 14 juillet, 10h, à Villeret; dimanche 21 juillet, 10h, à Cortébert; dimanche 28 juillet, 10h, Saint-Imier, méditation et musique.

Célébration œcuménique: dimanche 4 août, à 10h, dans le cadre du cinquantenaire du Jodler-Club Mont-Soleil, sous la tente dressée juste à l'est du restaurant l'Assesseur, La Vacherie, Mont-Soleil, GPS 47.154N/6.964E. Après la célébration, un apéritif est offert par le Jodler-Club vers 11h30; ensuite, il y a possibilité de se restaurer sur place (à ses frais).

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26,
richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte d'été: dimanche 14 juillet, 10h, Renan, officiante: Corinne Baumann; dimanche 21 juillet, 10h, Sonvilier, officiant: David Giauque; dimanche 28 juillet, 10h, Saint-Imier, méditation et musique; dimanche 4 août, 10h, Mont-Soleil, culte des yodleurs, officiant: Richard Riesen.

Vacances de la pasteure: jusqu'au 19 août.

Corinne Baumann, pasteure,
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens,
077 429 74 59

location@paroissesonvilier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Nächster Gottesdienst: Sonntag, 18. August, 10 Uhr, auf dem Münsterberg, Hof der Familie Zeller, mit Pfarrerin Christina Meili und dem Jodlerclub Jurarösl.

Ferienvertretung: 8.7.-11.8. Pfarrerin Marianne Bertschi, 079 785 16 92.

Christina und Stefan Meili,
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte Par8 dans la nature: dimanche 14 juillet, 10h, à l'ancienne forge de Sornetan (en face du stand de tir). En cas de mauvais temps le culte se vivra au stand de tir; pasteurs J.-L. Dubigny et J.-M. Schmid. Taxi sur appel, prière de s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h au plus tard 032 487 68 14.

Cultes de l'été: dimanche 14 juillet, 10h, Sornetan, taxi: 032 487 68 14, culte Par8 des Pâtures; dimanche 21 juillet, 10h, Tramelan, taxi: 032 487 57 64; dimanche 28 juillet, 10h, Tramelan, taxi: 032 487 46 75; dimanche 4 août, 10h, Sornetan, taxi: 032 487 41 50; dimanche 11 août, 10h, Tramelan, taxi: 076 586 12 16; dimanche 18 août, 10h, Tramelan, taxi: 032 941 64 71; dimanche 25 août, 10h, Tramelan, taxi: 032 487 41 50, culte Par8 de la rentrée KT. Pour le service de taxi, merci de vous annoncer la veille, soit le samedi à 12h au plus tard.

Secrétariat en vacances: du 22 juillet au 4 août, durant cette période vous pourrez vous adresser au pasteur Philippe Kneubühler, 078 616 71 57 et philippe.kneubuehler@par8.ch.

Services funèbres: 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Cultes: dimanche 14 juillet, 10h, Villeret, culte d'été; dimanche 11 août, 10h, Villeret, culte de la Fête nationale.

Méditation et Musique: dimanche 28 juillet 17h, Saint-Imier.

Célébration Yodel: dimanche 4 août, 10h, Mont-Soleil.

Prière matinale: pause estivale, reprise le 13 août.

Absence pastorale: du 1^{er} juillet au 11 août.

Bureau: fermé les vendredis 5 juillet, 2 août, 9 août et 16 août.

Repas pour tous: grillade party, vendredi 16 août dès 18h, à la cure.

Secrétariat: 032 941 14 58
(vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)



ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE ORVIN, Le Crêt 2

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER
Jacques-David 12

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Camp des Flambeaux: du samedi 13 au samedi 20 juillet.

Cellule de prière: mardis 16 juillet et 6 août, 20h.

Cultes: dimanche 14 juillet, 9h30 avec Roland Gerber, garderie; dimanche 21 juillet, 10h avec l'église mennonite de Cormoret et Le Roc; dimanche 28 juillet, 10h à l'église mennonite de Cormoret; dimanche 4 août, 10h à l'église Le Roc.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER
rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 14 juillet, 10h, prédication Walter Allemand, garderie.

David Weber, pasteur,
dj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 14 juillet, pas de service religieux à Saint-Imier, la paroisse est invitée à Neuchâtel; mercredi 17 juillet, 20h; dimanches 21 et 28 juillet, 9h30; mercredi 24 juillet, 20h; mercredi 31 juillet, le service a lieu à 18h30 en raison de la Fête nationale; dimanche 4 août, pas de service religieux à Saint-Imier, la paroisse est invitée à la Chaux-de-Fonds.

Senior 60+: mardi 16 juillet, grillade à la cabane « La Côtatte », Châtillon JU.
Musique: lundis 15 et 22 juillet, vacances, prochaine répétition du chœur le lundi 29 juillet à 20h.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 14 juillet, 9h30 avec témoignage « échos d'Asie », message biblique, école du dimanche; dimanche 21 juillet, 9h30, message biblique, école du dimanche; dimanche 28 juillet, 9h30, message biblique, école du dimanche; dimanche 4 août, 9h30, message biblique, école du dimanche.
Prière: mardi 16 juillet, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte en commun: dimanche 14 juillet à 9h30 à l'Eglise du Figuier; dimanche 21 juillet à 9h45 à l'Armée du Salut; dimanche 28 juillet à 9h30 à l'Eglise Baptiste; dimanche 4 août à 10h à la rue des Prés.

Gottesdienst: dimanche 14 juillet à 10h à Jean Guy; dimanche 4 août à 10h à Jean Guy – Kinderhütendienst.

Culte: dimanche 28 juillet à 10h à la grotte des chèvres.

Réunion de prière: lundi 15 juillet à 20h à la rue des Prés.

Gebetsstunde: mardi 6 août à 20h à Jean Guy.

Sortie des aînés: rdv 8h45 parking CIP.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN, Grand-Rue 58

P. et M. Donzé, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN, Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15)

032 487 32 17
eric.germain@lafree.ch
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN, rue A. Gobat 9

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Rénovation durable

Sur décision de l'Exécutif local, un montant d'environ 11 700 francs sera consacré, au collège, à la réfection d'une grande armoire de la salle de

couture. Cette dernière est réellement vétuste et les travaux qui seront effectués tiendront compte de l'étude en cours quant à la rénovation complète

de l'école. Les réaménagements en vue seront durables, quels que soient les résultats de cette étude et l'affectation future de cette salle. | *cm*



Dons

Le Conseil municipal a décidé la semaine dernière de verser un don de deux cents francs à Pro Juventute Arc Jurassien et un autre don du même montant pour soutenir le Centre d'information et de consultation - Construire sa vie professionnelle (frac).

Par ailleurs, les autorités ont versé cent francs à l'Armée du Salut. | *cm*

Un orateur du Conseil

C'est au conseiller municipal Ronald Ermatinger qu'il incombera de prononcer le discours de circonstance, à l'occasion de la toute prochaine Fête nationale, organisée par la Société de développement (SDC) au stand de tir. | *cm*

Bravo !

Les autorités et l'administration municipale, ainsi que le personnel de la crèche Les Moussaillons in corpore, adressent leurs sincères félicitations à Djior Koné, qui vient de passer avec succès les examens finaux d'assistante socio-éducative. | *cm*

Délégations

Roberto Previtali, conseiller municipal, et Vincent Fleury, secrétaire municipal, représenteront la commune à l'inauguration de la nouvelle adduction d'eau, par la Société Eau-Vallon SA, le 19 septembre prochain.

Johnny Stauffer, conseiller municipal, participera pour sa part au Forum troisième âge du Jura bernois, le 24 octobre au CIP de Tramelan. | *cm*

N'oubliez pas vos cartes journalières !

Rappelons que les bureaux de l'administration municipale demeureront fermés du lundi 29 juillet au vendredi 9 août inclus (réouverture le lundi 12 août). En conséquence, les autorités et les employés de la commune attirent l'attention de toutes les personnes qui ont réservé des cartes journalières CFF (flexi card), pour une date durant cette période. Il leur reste les deux prochaines semaines pour impérativement venir chercher lesdites cartes au bureau municipal.

Le Conseil *incorpore* ainsi que tout le personnel communal profite de cette dernière parution avant les vacances pour souhaiter à la population locale de très belles et reposantes vacances. Que l'été soit agréable et profitable à chacun. | *cm*

Félicitations au boulanger !

Le Conseil municipal tient à adresser publiquement ses chaleureuses félicitations à Jean-François Leuenberger, commerçant avantageusement connu, pour sa nomination à la vice-présidence de l'association nationale des Boulangers-pâtisseries suisses (BCS). Il représente toute la Romandie au sein de ce comité et porte haut les couleurs de Courtelary. Les autorités le remercient chaleureusement pour son engagement. | *cm*

Nos délégués au Syndicat pour l'eau de boisson

Au tout nouveau Syndicat pour l'alimentation en eau de boisson de Cormoret et Courtelary, le Conseil municipal a décidé de mandater, pour représenter notre commune, les trois délégués suivants: Cyril Froidevaux, Roberto Previtali (tous deux conseillers municipaux) et François Waecker.

C'est au plenum du syndicat qu'il incombera ensuite de former son comité. Pour cet organe dirigeant, nos autorités ont décidé de proposer les candidatures de Ronald Ermatinger, conseiller municipal, d'Hubert Droz et de Pascal Walther. L'élection du comité se fera durant l'assemblée constitutive d'août prochain. | *cm*

COMMUNE DE COURTELARY-CORMORET

Merci aux pompiers

Au nom de la population, les Conseils municipaux de Cormoret et de Courtelary tiennent à adresser publiquement leurs chaleureux remerciements aux membres du corps de sapeurs-pompiers Centre-Vallon, pour leur engagement rapide, efficace et apprécié dans les deux communes, suite aux intempéries du 21 juin dernier. | *cm*

ASSOCIATION SUISSE DES BOULANGERS-CONFISEURS

Nomination au comité central

Lors de leur congrès annuel qui s'est tenu à Berne le 18 juin dernier, les boulangers-confiseurs suisses ont élu leur nouveau comité central qui compte 15 membres.

Jean-François Leuenberger, artisan boulanger-pâtisier de Courtelary et membre du comité de l'Association jurassienne des artisans boulangers-pâtisseries-confiseurs, a été élu à la vice-présidence de cette instance. La présidence est assurée par Silvan Hotz de Baar. Nos félicitations à Jean-François Leuenberger pour cette importante fonction au niveau suisse.



Jean-François Leuenberger

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLEMENT COURTELARY

Fête nationale 2019

Jeudi 1^{er} août prochain, dès 18h30, toute la population de Courtelary et de ses environs est invitée à se rendre sur l'esplanade du stand de tir, sur les hauteurs de Courtelary, pour fêter dans la joie et la bonne humeur notre Fête nationale.

Comme les années précédentes, la SDC se met à l'ouvrage pour recevoir et servir ses hôtes dans l'allégresse. Le beau temps a été commandé mais une tente cantine sera tout de même montée pour se mettre à l'abri en cas de météo incertaine. Il vous y sera servi, comme de coutume, une petite restauration et de succulentes grillades connues loin à la ronde. Ronald Ermatinger, notre conseiller municipal, pro-

noncera la traditionnelle allocution patriotique. Puis toute l'assistance pourra entonner l'hymne national. A la tombée de la nuit, un brillant, étincelant, voire inégalable feu d'artifice sera tiré, illuminant le ciel de toute la région. Enfin, les enfants seront invités à participer à un cortège aux flambeaux.

Dès 18 h 30, vous pourrez vous faire transporter du Centre communal au stand de tir, sur demande au 079 937 55 91. Courtelary est un village où il fait bon vivre et se rencontrer. D'ores et déjà, la SDC vous souhaite la plus cordiale bienvenue et vous remercie de votre soutien. | *le comité*

SKI-CLUB COURTELARY

Merci

La société du Ski-Club exprime ses plus vifs remerciements à Monsieur le Pasteur Merillat pour le culte ainsi que la fanfare de Villeret-Courtelary pour ses excellentes prestations durant notre fête champêtre. Nous adressons aussi nos remerciements à toutes les personnes qui ont choisi les hauteurs de Courtelary pour partager un magnifique moment au chalet du Ski-Club. Encore un grand merci aux membres et amie-e-s de la société qui ont œuvré pour la réussite de cette très belle édition de fête champêtre. | *le président*

Numéros gagnants

I. 138, II. 62, III. 169, IV. 104, V. 130, VI. 6, VII. 80, VIII. 129, IX. 17, X. 41, XI. 90, XII. 173.

AGENDA

VENDREDI 12 JUILLET

- Concert des élèves du camp d'orchestre de l'EMJB, 19h, Collégiale de Saint-Imier
- Concert annuel des jeunes de la Fédération Jurassienne de Musique, 19h45, centre communal, Vicques

SAMEDI 13 JUILLET

- Fête champêtre du Jodlerklub de La Ferrière, dès 20h, entre le manège Tannenhof et la pension à la Chaux d'Abel

DIMANCHE 14 JUILLET

- Fête champêtre du Jodlerklub de La Ferrière, dès 11h, entre le manège Tannenhof et la pension à la Chaux d'Abel
- Orgue et chant grégorien, 17h, Abbatale de Bellelay

LUNDI 15 JUILLET

- Tournée de Christophe Meyer à Cormoret

MERCREDI 17 JUILLET

- Christophe Meyer au Bison Ranch
- Animation estivale, de 14h à 17h, piscine du Château, Tramelan

DIMANCHE 21 JUILLET

- Fête de la mi-été à Bois Raiguel

MERCREDI 24 JUILLET

- Rober Thos and Tcm Band au Bison Ranch

JEUDI 25 JUILLET

- Tournée de Christophe Meyer aux Prés d'Orvin

VENDREDI 26 JUILLET

- Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19h

MERCREDI 31 JUILLET

- Rober Thos and Tcm Band, Bison Ranch
- Fête nationale, dès 18h, Place du Marché à Saint-Imier

JEUDI 1^{ER} AOÛT

- Fête nationale organisée par la FSG Péry et le Moto-Club Péry dès 10h
- Fête nationale organisée par la SDC au stand de tir, dès 18h30
- Fête nationale et Jubilé 50 ans du Jodleur-Club Echo des Montagnes, dès 9h, à la Vacherie de Mont-Soleil
- Brunch à Bois Raiguel, de 10h à 14h

DIMANCHE 4 AOÛT

- Salaire de la Suze de 14h30 à 16h30, rendez-vous devant l'entrée CHEZ Camille Bloch à 14h15

MERCREDI 7 AOÛT

- Rod Barthet au Bison Ranch
- Tournée de Christophe Meyer aux Prés-de-Cortèbert

DIMANCHE 11 AOÛT

- Fête nationale organisée par la paroisse de Villeret
- Kermesse du Jodleur-Club Tramelan, dès 11h, Loge de la Chaux, Les Reussilles

EXPOSITIONS

- « Faire du ciel son plus beau terrain de jeux », exposition de photographies de Dimitri Houllmann, apprenti cuisinier de troisième année, à La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 août, de 9h à 19h, tous les jours
- Exposition collective « Géta » au CIP à Tramelan jusqu'au 12 juillet, du lundi au vendredi de 8h à 20h et samedi de 14h à 20h

Réclame



Compte privé25

«De formidables atouts»
Nous sommes à votre service! Le programme complet pour tous jusqu'à 25 ans.

➤ Clientis

Caisse d'Epargne Courtelary

Cadeau
attractif
à l'ouverture

cec.clientis.ch

Les diplômés de l'ancien district de Courtelary

Agent d'exploitation CFC Nicolas Mottet, *Orvin*; Milan Samolovac, *Tramelan*; Flavio Tartaro, *Péry*. **Agriculteur CFC** Yan Kämpf, *Villeret*; Dylan Kläy, *Péry*; Cédric Leiber, *Tramelan*; André Wüthrich, *Cortébert*. **Aide en informatique AFP** Quentin Mathez, *Tramelan*. **Aide en soins et accompagnement AFP** Marzenna Kasperowicz, *Courtelary*; Marie Claire Rasoanirina Geiser, *Cormoret*; Sandra Vaucher, *Cormoret*. **Assistants du commerce détail AFP** Gindrat Loris, *Les Reussilles*. **Assistant en pharmacie CFC** Tafila Arbasa, *Saint-Imier*. **Assistant socio-éducatif CFC** Jonas Babey, *Courtelary*; Mehdi Ben Jeddou, *Sonceboz-Sombeval*; Julie Chapatte, *Renan BE*; Quentin Colombo, *Saint-Imier*; Laura Farine, *Saint-Imier*; Teresa Raquel Fernandes Baptista, *Saint-Imier*; Lisa Figueiredo Pellegrino, *Plagne*; Cloé Germain, *Tramelan*; Fama Henzi, *Saint-Imier*; Marc Hidalgo, *Sonvilier*; Lou-Anne Menoud, *Tramelan*; Gabriel Oliveira Marins, *Frinvillier*; Jennifer Rabunal, *Saint-Imier*; Stéphanie Rochat, *Péry*; Arbasa Tafilaj, *Courtelary*; Emilie Schär, *Corgémont*; Gaël Vuille, *Péry*; Vinny Zouingnan, *Frinvillier*. **Assistant en soins et santé communautaire CFC** Medina Bajraktari, *Saint-Imier*; Nina Campanario, *La Ferrière*; Magali Fleuti, *Saint-Imier*; Reine Yvette Galeuchet, *Tramelan*; Lucie Jeanneret, *Sonvilier*; Millena Kidane, *Péry*; Jennifer Küng, *Saint-Imier*; Michela Marchand, *Saint-Imier*; Yves Jacques Maud, *Courtelary*; Alyssa Rohrbach, *Tramelan*; Mariam Tshilumba, *Saint-Imier*; Cassandra Vannay, *Cortébert*; Océane Vogelbacher, *Sonvilier*; Marion Von Känel, *Villeret*. **Assistante médicale CFC** Laura Burri, *Tramelan*. **Automaticien CFC** Jimi Weibel, *Courtelary*; Justin Worni, *Péry*. **Boulangier-pâtissier-confiseur CFC** Maël Griselli, *Tramelan*; Nicolas Jolan Zermatten, *Saint-Imier*; Lorraine Sartori, *Orvin*; Isaline Sprunger, *Saint-Imier*. **Charpentier CFC** Didier Amstutz, *La Heutte*; Jonas Kämpf, *Villeret*; Christophe Moser, *Sonceboz-Sombeval*. **Coiffeuse CFC** Nikita Domont, *Cormoret*; Eugénie Mottet, *Orvin*. **Constructeur de routes CFC** Cédric Kämpf, *Mont-Tramelan*; Dylan Schafer, *Corgémont*. **Constructeur métallique CFC** Jérémy Zürcher, *Corgémont*. **Cuisinier CFC** Dorian Bellante, *Corgémont*; Jonas Roland Comte, *Saint-Imier*; Dimitri Houlmann, *Saint-Imier*; Emanuel Spinelli, *Tramelan*; Auréanne Amstutz, *Cormoret*; Myrtille Desvoignes, *Tramelan*. **Dessinateur CFC** Pierre Burri, *Tramelan*; Enzo Sartori, *Villeret*. **Dessinateur en construction microtechnique CFC** Benjamin Habegger, *Villeret*; Olivier Laubscher, *Courtelary*; Belinda Santschi, *Péry*; Laurent Schwendimann, *Sonvilier*; Gwenaël Voumard, *Plagne*. **Dessinateur-constructeur industriel CFC** André Bætscher, *Tramelan*; Nathan Monbaron, *Tramelan*. **Droguiste CFC** Lisa Huber, *Vaufelin*. **Ebéniste CFC/Menuisier CFC** Noël Burger, *Orvin*; Cédric Niederhauser, *Saint-Imier*. **Electricien de montage CFC** Najeh Akrimi, *Sonvilier*; Rémi Girardin, *Orvin*; Klément Wüthrich, *Sonceboz-Sombeval*. **Electronicien CFC** Valentino Di Donato, *Courtelary*; Mohamad Reza Rahimi, *Saint-Imier*. **Electronicien en multimédia CFC** Koray Kaplan, *Tramelan*; Kim Mischler, *Saint-Imier*; Ilan Springenfeld, *Corgémont*. **Ferblantier CFC** Marc Ambühl, *La Ferrière*; Roman Russo, *Courtelary*; Ken Steiner, *Tramelan*. **Géomaticien CFC** Siméon Oppliger, *Renan BE*. **Gestionnaire en intendance CFC** Michelle Tille, *Saint-Imier*. **Gestionnaire de commerce de détail CFC** Alain Zürcher, *Tramelan*. **Graphiste CFC** Dylan Iacovelli, *Saint-Imier*. **Horloger CFC** Colin Cudré-Mauroux, *Saint-Imier*; Sidney Glardon, *Tramelan*; Allan Wenger, *Courtelary*. **Horticulteur AFP** Lilian Zbinden, *Sonceboz-Sombeval*. **Horticulteur CFC** Marc Widmer, *Courtelary*; Jeremias Zürcher, *La Tanne*. **Informaticien CFC** Bruno Costa, *Saint-Imier*; Alexis Desarzens, *Corgémont*; Fabien Domon, *Courtelary*; Liviu Grozea, *Péry*; Diogo Lopes da Silva, *Péry*; Rui Marco Loureiro, *Tramelan*; Livio Pavone, *Sonceboz-Sombeval*; Hugo Perotto, *Sonceboz-Sombeval*; Remy Piazzalunga, *Courtelary*; Matthieu Ramseyer, *Tramelan*; Mike Zanella, *Romont BE*. **Installateur en chauffage CFC** Daniel Esa Almeida, *La Heutte*. **Installateur sanitaire CFC** Dino Campagnari, *Sonceboz-Sombeval*; Louis Roulin, *Saint-Imier*. **Installateur-électricien CFC** Olivier Loriol, *La Heutte*. **Logisticien CFC** Antoine Baume, *Péry*; Anthony Carrel, *Corgémont*. **Mécanicien de production CFC** Pablo Cuadros, *Sonceboz-Sombeval*; Sulejman Jashari, *Péry*; Gaëtan Loureiro, *Tramelan*; Sandro Uva, *Cormoret*; Luis Filipe Vieira Nogueira, *Saint-Imier*; Sloan von Allmen, *Tramelan*; Dany Vuilleumier, *Saint-Imier*. **Mécanicien en maintenance d'automobiles CFC** Yann Buehler, *Courtelary*; Yannick Châtelain, *Tramelan*; Yohan Schmidlin, *Sonceboz-Sombeval*. **Mécanicienne en machines agricoles CFC** Renja Flory, *Mont-Soleil*. **Mécatronicien d'automobiles CFC** Luca Glardon, *Tramelan*; Louis Frédéric Liechti, *Sonceboz-Sombeval*. **Micromécanicien CFC** Samir Drndar, *Saint-Imier*; Arnaud Droz, *Tramelan*; Stéphane Panseri, *Péry*; Damien Sierra, *Saint-Imier*. **Opératrice en horlogerie AFP** Mélodie Bise, *Sonceboz-Sombeval*. **Opticien CFC** Adrien Zürcher, *Corgémont*. **Peintre en bâtiments** Arlay Droz, *Tramelan*. **Polymécanicien CFC** Allan Allemann, *Vaufelin*; Raphaël André, *Sonceboz-Sombeval*; Joakim Germain, *Tramelan*; Alan Nappiot, *Saint-Imier*. **Praticien en mécanique AFP** Abdulazeez Alhakim, *Saint-Imier*; Florian Kmiec, *Mont-Soleil*; Jiramate Tanupattarakun, *Villeret*. **Spécialiste en restauration** Kevin Carmelo Rufete Lores, *Péry*. **Technologue en denrées alimentaires CFC** Simon Rossel, *Villeret*.

Maturité post-CFC Elodie Gigandet, *Sonvilier*; Vincent Huor, *Cortébert*; Jordan Montanaro, *Villeret*; Alexiane Schori, *Saint-Imier*; Camille Sifringer, *Tramelan*; Ruveena Walther, *Tramelan*; Lisa Wüthrich, *Cortébert*.

Maturité professionnelle technique post-CFC Théo Aranda, *Villeret*; Guillaume Boinay, *Villeret*; Angel Andrés Ceballos Fernandez, *Saint-Imier*; Baptiste Dupertuis, *Les Reussilles*; Alex Fahrni, *Villeret*; Chloé Jenzer, *Sonvilier*; Ali Reza Rahimi, *Saint-Imier*; Estelle Reymond, *Renan*; Julien Rom, *Corgémont*; Joey Schmied, *Courtelary*; Emile Vianney-Liaud, *Orvin*.

Gymnase français de Bienne Certificat de maturité Aardit Abazi, *Tramelan*; Léonie André, *Sonceboz-Sombeval*; Lucie Brand, *Saint-Imier*; Aleksandra Casas Bystrova, *Villeret*; Melvin Chavanne, *Tramelan*; Sophie Cochet, *Plagne*; Marjorie Devaux, *Orvin*; Léo Dubail, *Tramelan*; Elisa Etienne, *Tramelan*; Selma Gindrat, *Villeret*; Giuseppe Giordano, *Romont BE*; Sina Hergarten, *Sonvilier*; Leticia Lerch, *Tramelan*; Alexandre Liechti, *Corgémont*; Leana Ljoki Dogana, *Saint-Imier*; Elisa Medici, *Plagne*; Aïcha Mehrez, *Orvin*; Alessia Perrone, *Saint-Imier*; Stoyan Pantet, *Saint-Imier*; Inês Portugal, *Sonceboz-Sombeval*; Marie-Jeanne Ummel, *Cormoret*; Florian Veya, *Tramelan*; Oryane Vuilleumier, *Tramelan*; Joceline Wind, *Sonceboz-Sombeval*. **Certificat de maturité classe bilingue** Lysiane André, *Sonceboz-Sombeval*; Salomea Bachmann, *Cortébert*; Arno Dalla Piazza, *Saint-Imier*; Maxim Freese, *Tramelan*; Nelson Glardon, *Sonceboz-Sombeval*; Jeanne Œuvray, *Cormoret*; Maël Scheidegger, *Tramelan*; Louanne Affolter, *Saint-Imier*; Yara Caduff, *Saint-Imier*; Audrey Kündig, *Cormoret*; Mathilde Linder, *Villeret*; Célia Rindlisbacher, *Orvin*; Perrine Zeller, *Tramelan*. **ESC Bienne** Giulia Bellavita, *Sonceboz-Sombeval*; Yanna Antzlinger, *Sonceboz-Sombeval*.

Lycée Blaise-Cendrars maturité fédérale OS Biologie et chimie Marco Alves, *Saint-Imier*; Marie Chauvin, *Sonvilier*; Danaé Rossel, *Saint-Imier*. **OS Economie et droit** Charlotte Pilloud, *Saint-Imier*. **OS Italien** Emilie Gosteli, *La Ferrière*. **OS Latin** Olivia Sandoz, *La Ferrière*. **OS Musique** Zohra Geinoz, *La Ferrière*; Jessica Sauser, *Le Cerneux-Veusil*. **OS Physique et app. des maths** Cristian Calabria, *Saint-Imier*; Tristan Salvadé, *Saint-Imier*.

BFB Ecole de commerce Maturité professionnelle 2, type économie Gegik Harisa, *Saint-Imier*; Cochet Maxime, *Plagne*; Hêche Mélie, *Tramelan*. **Employés de commerce CFC Formation initiale élargie** Æschlimann Loïc, *Orvin*; Jashari Besir, *Péry*.

Cifom Centre intercommunal de formation des montagnes neuchâteloise Maturités professionnelles techniques Sebastien Monbaron, *Courtelary*. **Opératrice en horlogerie AFP** Ynggrid Ribeiro Goes, *Renan BE*. **Horloger CFC** Adrien Donzé, *Tramelan*.

Cifom, Ecole d'arts appliqués CFC en création de vêtements Laurine Wæber, *Sonceboz-Sombeval*. **CFC en création de vêtements N'mod** Killa Colque, *Cortébert*. **CFC de graphisme** Anaïs Vidal, *Tramelan*.

Ecole de maturité spécialisée Section Santé Flavia Jäger, *Péry*; Leandra Lafranchi, *Orvin*; Samia-Lou Rytz, *Saint-Imier*. **Section pédagogie et travail social** Rina Azizi, *Saint-Imier*; Sacha Burri, *Corgémont*; Victor Coric, *Orvin*; Sarah Gautschi, *Péry*; Lea Ljujic, *Tramelan*. **Section arts visuels (Option BEJUNE)** Coraline Casagrande, *Cortébert*. **Orientation Santé** Laura Amaral Ribeiro, *Sonceboz*; Anaïs Christen, *Orvin*. **Orientation pédagogie** Eva Santoro, *Saint-Imier*.

Ceff Commerce en école Employés de commerce, formation élargie Emilie Dos Santos, *Corgémont*; Maël Graf, *Saint-Imier*; Mégane Lemaitre, *Villeret*; Naïma Zalagh, *Cormoret*; Fiona Roth, *Cormoret*. **Maturité Professionnelle Commerciale** Nour Alboumaji, *Saint-Imier*; Emma Bögli, *La Ferrière*; Thomas Delémont, *Courtelary*; Emilie Ehrbar, *Péry*; Dylan Bayram Emekli, *Saint-Imier*; Jessica Seipelt, *Villeret*; Enzo Cattoni, *Tramelan*; Elise Voirol, *La Ferrière*; Alicia Duplain, *Saint-Imier*; Hugo Fischer, *Villeret*; Marion Vaucher, *Sonceboz-Sombeval*. **Maturité Professionnelle Commerciale** Sabrina Duplain, *Saint-Imier*; Tayan Garcia-Casillas, *La Heutte*; Tabatah Rüfli, *Péry*; Céline Bæchler, *Corgémont*; Lorane Schaller, *Courtelary*.

Ceff Commerce système dual CFC d'employés de commerce, formation élargie Rémi Bühlmann, *Sonvilier*; Donovan Ducommun, *Tramelan*; Mélanie Leiser, *Cortébert*; Samuel Negro, *Orvin*; Carole Siegrist, *Corgémont*. **CFC d'employés de commerce, formation de base** Marika Alonzo, *Tramelan*; Bledar Tafilaj, *Saint-Imier*; Amer Ajanovic, *Tramelan*.

Maturité professionnelle commerciale Fabio Bordichini, *Courtelary*; Tanguy Jacot, *Renan*; Judith Meyrat, *Tramelan*; Chiara Voisin, *Saint-Imier*; Joé Iseli, *Saint-Imier*; Ben Leuenberger, *Saint-Imier*; Marilyn Schnegg, *La Ferrière*; Naura Chappatte, *Tramelan*. **Gestionnaires du commerce de détail** Laura Bögli, *Tramelan*; David Hänni, *Saint-Imier*; David Schönenberger, *Plagne*. **Assistant du commerce de détail** Zoja Mussolaj, *Saint-Imier*.

CIP, Centre interrégional de perfectionnement CFC d'horloger de production Claudia Cabral Couto, *Saint-Imier*; Cristiana De Sousa Teixeira Pereira, *Tramelan*; Jennifer Gonzalez Busto, *Péry*. **AFP d'opérateur en horlogerie** Marquis Natacha, *Saint-Imier*; Reynoso Omar, *Sonvilier*. **Formation modulaire, module de base** Marina Blanc, *Sonceboz*; Carina Alexandra Costa Antunes, *Saint-Imier*; Boris Mangin, *Frinvillier*; Silvia Isabel Moreira Lima, *Tramelan*; Maria Isabel Pacheco Mendes, *Saint-Imier*; Emilie Raux, *Frinvillier*; Sarandë Salih, *Tramelan*; Christophe Sulzmann, *Tramelan*; Marta Sofia Teixeira Leite, *Saint-Imier*. **Module posage-emboîtement** Yann Aka, *Saint-Imier*; Omar Reynoso, *Sonvilier*. **Module assemblage** Natacha Marquis, *Saint-Imier*; Patrick Weber, *Corgémont*. **Module achevage-réglage** David Munt, *Corgémont*; Denis Gabriel Rotzer, *Tramelan*.

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Bel été à tous les habitants de Cormoret

Sécurité publique : un organe communal

Les représentants des autorités locales ont participé récemment à une séance organisée à Tramelan, concernant le nouvel organe régional de conduite en cas de catastrophe, intitulé OCReg. Il a été rappelé à cette occasion les responsabilités communales dans ce domaine, ce qui amené le Conseil municipal à former un organe de conduite communal, mobilisable immédiatement en cas

de catastrophe telles qu'inondations, tempêtes ou autres événements naturels.

Cet organe est désormais le répondant local d'OCReg et assume la responsabilité d'engager les moyens financiers et logistiques nécessaires au niveau communal. Il est formé de Gérard Py, maire, Pierre Hinni, conseiller municipal, et Françoise Wagnière, secrétaire municipale. | cm

Le bureau fermé, prenez vos précautions

Rappelons que, pour les vacances estivales, le guichet de l'administration communale demeurera fermé du 22 juillet au 9 août inclus. La réouverture de l'administration est agendée au 12 août à 15h.

En cas d'urgence durant cette période, on est prié de se conformer aux instructions qui seront délivrées sur le répondeur automatique du bureau communal et qui vous condui-

ront à la permanence ad hoc.

Par ailleurs, l'administration rappelle à la population de penser à faire préalablement sa réserve de sacs à ordures officiels, donc la semaine prochaine impérativement.

Déclarations d'impôts

Important : les habitants qui ne l'auraient pas encore fait sont instamment appelés à déposer leur déclaration d'im-

Nuit appréciée

Avec le mois de juin s'est achevée la période d'essai d'extinction de l'éclairage public durant les heures les plus calmes de la nuit. Cette expérience est qualifiée de positive par les autorités locales, qui n'ont reçu quasiment aucune remarque négative. Elles ont donc décidé de pérenniser cette action d'économie d'énergie et de préservation de la faune nocturne, ceci jusqu'à nouvel ordre. Si nécessaire, les horaires d'extinction pourront être adaptés. | cm

pôts 2018 avant le 17 juillet. Ce délai passé, les déclarations glissées dans la boîte de l'administration ne seront traitées qu'à partir du 12 août.

A l'occasion de cette dernière parution des informations officielles locales, jusqu'à mi-août, le personnel de l'administration et des services techniques se joint aux autorités pour souhaiter un très bel été à toute la population. | cm

Panneaux solaires : une étude en cours

Le Conseil municipal a décidé tout récemment d'envisager la pose éventuelle de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle polyvalente. Un projet concret est actuellement à l'étude, en collaboration avec notre fournisseur d'électricité, à savoir la société

des Forces électriques de La Goule. Cette société est fortement engagée dans les énergies renouvelables, avec notamment un bureau technique spécialisé.

A ce stade, tout est envisageable et il n'est pas impossible qu'il soit proposé à la popula-

tion intéressée de participer d'une manière ou d'une autre à ce projet énergétique. Un projet qui tend à confirmer l'engagement fort de la commune dans ce domaine, où elle s'implique déjà grâce aux éoliennes qui se dressent sur son territoire. | cm

CORMORET

Vide-grenier de CormoAtlas

Inscrivez-vous, il y a encore de la place!

L'association CormoAtlas organise son 8^e vide-grenier le dimanche 18 août sur le préau de l'école de Cormoret (Cour à Moret).

Participation

Le vide-grenier est ouvert, gratuitement et sur inscription, à tous les amateurs désirant proposer des objets dont ils n'ont plus l'utilité. Chaque exposant a la possibilité, en cas de bénéfice intéressant, de verser une partie de sa recette à l'association organisatrice. Il est demandé aux exposants, dans la mesure du possible, de

s'équiper d'un parasol ou autre protection. Lors de leur inscription, les exposants pourront informer les organisateurs de l'équipement dont ils disposent (parasol, table, etc.).

Soutien

L'intégralité du bénéfice de la manifestation sera dédié à la deuxième partie de la construction de l'Internat dans le moyen Atlas marocain.

Grillades et saveurs marocaines

Les organisateurs proposeront, outre diverses grillades,

un menu marocain (poulet au citron confit et légumes). Pour des raisons d'organisation, l'association prie les personnes intéressées par ces saveurs marocaines de bien vouloir s'inscrire (nombre de personnes) à l'adresse ci-dessous.

Dimanche 18 août de 9h à 18h, préau de l'école de Cormoret (Cour à Moret)

Inscriptions jusqu'au 11 août auprès de Philippe Gafner 032 944 13 19 ou par mail à ph.gafner@bluewin.ch

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



Personnel communal

Le Conseil municipal félicite sincèrement Ben Leuenberger pour l'obtention de son CFC d'employé de commerce et de sa maturité commerciale. Sa moyenne de 5,3 lui permet de recevoir la mention bien. L'exécutif le remercie pour sa précieuse collaboration mais aussi pour ses compétences et sa bonne humeur. Il lui souhaite le meilleur pour son avenir tant sur le plan professionnel que personnel.

Dès le mois d'août, Esther Tricot de Corgémont débutera son apprentissage au sein de l'administration communale. Le Conseil municipal lui souhaite d'ores et déjà plein succès et beaucoup de plaisir dans cette nouvelle étape de sa vie. | cm

Rénovation du collège

Après les diverses activités de la fin d'année scolaire, les travaux de réfection du collège ont débuté ce lundi. Ils se dérouleront jusqu'en juillet 2020 et permettront aux élèves et enseignants de retrouver un collège flambant neuf, répondant aux normes en vigueur tout en bénéficiant également de moyens pédagogiques modernes. | cm

Ça me dit marche

23 participants, dont le Conseil municipal *incorpore*, ont pris part à la 1^{re} édition à Villeret de *Ça me dit marche* le 6 juillet. M. Lemaître, conseiller municipal et organisateur de la manifestation, a emmené les promeneurs de Villeret à la source

Analyse de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab suite à notre prélèvement du 24 juin à la rue des Longines 6 a donné les résultats suivants: Température mesurée in-situ: 11.8°C; Escherichia coli/germe(s)/100ml: 0; Entérocoques/germe(s)/100ml: 0; Germes aérobies/germe(s)/ml: 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Fermeture des bureaux

Nous vous rappelons que l'administration communale sera fermée du lundi 22 juillet au vendredi 2 août. Le Conseil municipal souhaite à toutes et tous un bel été ensoleillé et de belles vacances! | cm

Fête du 1^{er} août

C'est le mercredi 31 juillet que l'exécutif donne rendez-vous aux citoyennes et citoyens de Villeret sur la Place du marché de Saint-Imier pour les festivités de la fête nationale, organisées conjointement avec la commune de Saint-Imier. Comme depuis de nombreuses années, l'organisation de la manifestation a été confiée à l'Ecole suisse des sports de neige de Saint-Imier. | cm

Inondations dans le Val-de-Ruz

Le Conseil municipal a décidé de verser un don de 500 francs à la Chaîne du Bonheur en faveur des sinistrés des Communes de Villiers et Dombreson. De nombreux habitants ont tout perdu et il faudra de longs mois pour reconstruire tout ou partie des constructions et routes emportées par ces intempéries exceptionnelles. Ces événements resteront gravés dans les mémoires de tous les habitants des villages sinistrés. Le Conseil municipal adresse un message d'encouragement au Conseil communal de la commune de Val-de-Ruz ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette catastrophe naturelle. | cm

Dépôt public

Durant la fermeture du bureau communal pendant les vacances d'été, soit du lundi 22 juillet au vendredi 2 août, les dossiers en dépôt public peuvent être consultés sur rendez-vous au bureau municipal, rue Principale 24 à 2613 Villeret. Nous vous prions de prendre contact en téléphonant au 032 941 23 31 pour fixer rendez-vous. Villeret, le 15 juillet 2019 | conseil municipal



Vacances d'été

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains

Première parution après les vacances : le vendredi 9 août

L'imprimerie Bechtel SA est fermée du 15 juillet au 4 août.

D'ores et déjà, bel été à tous!

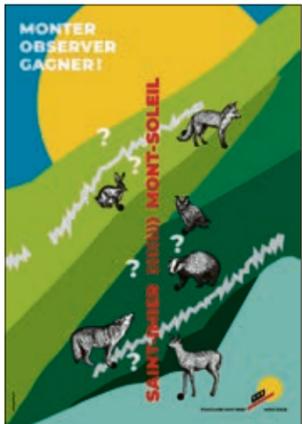


SAINT-IMIER – MONT-SOLEIL

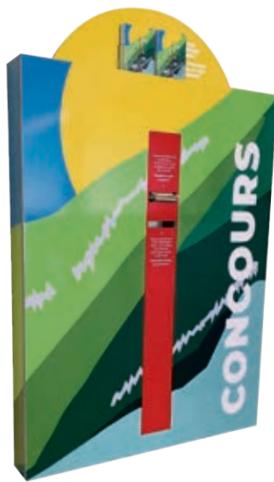
Le funi vous invite à jouer



Pour ce nouveau jeu, les stations du funiculaire se sont parées de nouveaux décors attrayants



Le visuel du tout nouveau jeu



Les cartes de participation se trouvent aussi bien à l'arrivée de Mont-Soleil qu'à la station de départ à Saint-Imier

La société du funiculaire Saint-Imier Mont-Soleil n'est jamais à court d'idées, lorsqu'il s'agit d'agrémenter ses stations et son parcours. Dernière innovation en date, éminemment sympathique: un concours ouvert à tous les utilisateurs, et qui ne manquera pas de passionner en particulier les enfants.

En clair et très simplement, il s'agit de débusquer des animaux (factices évidemment!) cachés le long du parcours. Où suis-je? Qui suis-je? Telles sont les questions auxquelles il s'agit de répondre.

Chaque participant ayant déniché trois animaux au moins pourra prendre part au tirage au sort mensuel. Pour ce faire, il écrira le nom des espèces rencontrées, ajoutera bien entendu ses coordon-

nées complètes et glissera ensuite sa carte dans l'une des urnes *ad hoc*; ces dernières se trouvent bien entendu dans la station de départ et dans celle de l'arrivée.

C'est également dans ces deux stations que les passagers du funiculaire trouveront les cartes de participation, et même un crayon s'ils n'en étaient pas pourvus.

Nombreux prix

Chaque mois, la Société du funiculaire procédera à un tirage au sort, qui désignera cinq gagnants à chaque reprise. Ces veinards seront avertis personnellement et gagneront chacun, un des nombreux et sympathiques prix mis en jeu.

Seule restriction: une seule participation par mois et par passager. | funi



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Cormoret



Courtelary

FUSION DES COMMUNES DU HAUT-VALLON

Information publique: le 2 octobre à Saint-Imier

Les rapports arrivent, le travail est approfondi, le calendrier parfaitement respecté

Le comité de travail cha-peautant le projet de fusion des communes du Haut-Vallon, en vue de former la nouvelle commune d'Erguël, vient de fixer la prochaine séance d'information publique ouverte à toute la population. Au soir du mercredi 2 octobre prochain, les habitants de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Cormoret et Courtelary, mais également des autres villages, sont donc d'ores et déjà chaleureusement conviés à la salle de spectacles imérienne.

A l'écoute

A cette occasion, les présidents des différents groupes de travail présenteront les fruits de rencontres laborieuses et enrichissantes. Les résultats des rapports seront détaillés à l'assistance, qui pourra poser des questions, obtenir des précisions et exprimer ses divers avis.

Comme de coutume depuis le lancement du projet, le Comité de pilotage entend se montrer totalement à l'écoute de la

population. Il prendra note de toutes les remarques émises et souhaite profiter de cette séance publique pour sonder les positions de ses concitoyens sur cet important dossier.

Pour l'heure, les détails horaires de la soirée n'ont pas été fixés, mais ils seront communiqués en temps voulu.

Débat public avant Noël

De même le Copil réfléchira-t-il encore à l'organisation du vaste débat public qui suivra, probablement durant l'arrière-automne. Il estime capital de prendre largement le pouls de la population, une fois que les éventuelles améliorations et autres modifications auront été apportées au projet, suite à la séance du 2 octobre. Ce débat sera très probablement ouvert sur chaque thème séparément, mais sa forme demeure encore à définir. Quoi qu'il en soit, chaque citoyenne et citoyen qui le souhaite pourra exprimer son opinion.

Calendrier respecté

Benjamin Rindlisbacher, président du Comité de pilotage, tient une nouvelle fois à remercier ici très chaleureusement les membres des divers groupes de travail pour l'excellence de leur engagement. «La plupart des rapports nous ont été rendus, les autres ne tarderont pas, et nous pourrions donc parfaitement respecter le calendrier fixé», souligne-t-il avec satisfaction.

Rappelons que le Copil étudiera ces rapports dès après les vacances estivales. Il restera donc une année pleine avant le vote final, agendé au dimanche 27 septembre 2020, parallèlement aux élections fédérales.

«Il n'est pas impossible que certains rapports retournent en groupe de travail, histoire de peaufiner certains détails pour obtenir une parfaite cohérence entre tous les textes.»

Du concret!

Il reste que jusqu'ici, le comité de pilotage a pu constater qu'un excellent travail de fond a été fait, que les rapports délivrés n'incluent aucune prise de position minoritaire: «Les propositions ont été discutées de manière approfondie en groupe de travail, afin d'obtenir des consensus réjouissants pour la suite.»

Pas moins réjouissant pour l'avenir du projet: «Les groupes n'ont pas hésité à impliquer des personnes externes, à les questionner, à leur demander des informations et des explications. Cette manière de faire est garante de rapports collant de près à la réalité du terrain. Il n'y a pas à craindre la moindre théorisation.»

Lieu d'échange

Le maire de Courtelary souligne par ailleurs que le Copil rencontre les présidents de groupe avant chacune de ses séances, ce qui permet de faire suivre précisément et complètement toutes les questions, informations, remarques. Le dialogue est donc ouvert en permanence, garant d'une cohérence générale de la démarche.

On signalera également qu'une deuxième rencontre a été tenue avec les maires de La Ferrière, Villeret et Cortébert, consacrée à tous les dossiers qui touchent également ces communes, écoles, services sociaux et sapeurs-pompiers en particulier. Et Benjamin Rindlisbacher de qualifier cette séance de constructive, non sans préciser que diverses questions demeurent encore à préciser ou à régler.

| comité de fusion

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Fermeture de la rue de la Citadelle

Travaux sur la chaussée

Dès lundi 15 juillet, 8 h, pour une durée d'environ 2 semaines, une partie de la rue de la Citadelle sera fermée à la circulation entre la rue Baptiste-Savoie et la rue Pierre-Jolissaint. Afin de garantir la bonne exécution des tra-

voux, l'accès à l'Hôpital et à Mont-Soleil doit se faire par la rue de la Tilleul, qui sera en bidirectionnelle.

La Police administrative remercie les riverains et les automobilistes de respecter la signalisation mise en place. | pa

Fermeture de la rue de la Clef en août

Adaptation obligée du réseau d'eau potable

La mise en service du Puits des Sauges et du Réservoir des Philosophes, en septembre prochain, nécessite des adaptations du réseau de distribution d'eau de Saint-Imier. L'accès à la rue de la Clef par l'ouest sera ainsi temporairement fermé en août.

La mise en service prochaine de la nouvelle adduction d'eau des Sauges rend nécessaire l'aménagement de dispositifs de régulation de la pression à certains endroits. C'est actuellement le cas à la rue de la Fourchaux.

Une deuxième chambre du même type devra être construite à la rue de la Clef, à

proximité de la sculpture Chronos, l'anneau doré qui sert de porte d'entrée de Saint-Imier et de la zone industrielle attenante. Les travaux débuteront le lundi 5 août.

Compte tenu de la taille de la future chambre, l'accès à la rue de la Clef par l'ouest sera fermé pendant trois semaines. Le détour par la rue du Pont, au cœur de la localité, sera inévitable.

Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter strictement la signalisation mise en place. Il remercie les riverains et les automobilistes de leur compréhension et de leur patience. | cm



C'est une chambre identique à celle actuellement en construction à la rue de la Fourchaux qui sera réalisée à proximité de la sculpture Chronos

ÉCOLES DE SAINT-IMIER

Au revoir Marlyse Niklès

Mercredi 3 juillet, les écoles primaire et enfantine de Saint-Imier ont pris congé, lors de leur cérémonie de clôture, d'une vaillante enseignante.

Après 34 années d'enseignement, Marlyse Niklès a été remerciée pour l'ensemble de sa carrière professionnelle.

Les autorités locales et scolaires, représentées par Jean-Luc Berberat, pour le conseil municipal et par la direction d'école, ont brièvement retracé le parcours de la future jeune retraitée. Elles ont souligné la qualité de l'enseignement dispensé par M^{me} Niklès et n'ont pas manqué de la féliciter cha-

leureusement pour son engagement au sein de l'école imérienne avant de lui souhaiter une agréable retraite bien méritée.

Au cours de ses 34 années d'enseignement des ACT (activités créatrices sur textile) et des TM (travaux manuels), Marlyse Niklès a effectué une pause de 10 ans afin d'élever ses trois enfants. À noter qu'elle n'aura manqué que deux jours d'enseignement pour raison de maladie!

Réclame

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL
Eric Pierre
Carrosserie - Peinture
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise
2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Natal 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluwini.ch

imprimerie bechtel sa
2600 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechteli-imprimerie.ch

Armoiries

Le 2 octobre, une première série de propositions d'armoiries, dessinées par un spécialiste, pour la future commune d'Erguël, seront présentées à l'assistance. Les réactions de cette dernière détermineront en bonne partie le processus de choix et de décision populaire qui sera ensuite mis au point à ce sujet précis.

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Une habitante de Sonvilier experte aux WorldSkills de Kazan



Viola Stillhard Krasniqi, citoyenne de Sonvilier, participera aux WorldSkills en août.

Ce championnat international des métiers se déroulera du 22 au 27 août à Kazan en Russie. Plus de 1500 jeunes professionnels (âgés au maximum de 22 ans) de 77 nationalités différentes, s'affronteront dans 50 métiers pour essayer de décrocher le titre de champion du monde. Les 42 participants du SwissSkills team comptent parmi les meilleurs de leur profession et bénéficient du soutien et de l'accompagnement des experts dont Viola Stillhard Krasniqi fait partie.

Viola Stillhard Krasniqi réalise ce travail d'experte par passion pour son métier et pour le plaisir

de travailler avec des jeunes talents. Pouvoir échanger sur leur activité professionnelle avec les participants et experts du monde entier est également très enrichissant. Elle bénéficie d'une grande expérience dans son domaine. Son entreprise SK Peinture Sàrl est une entreprise familiale située à Sonvilier depuis 2012.

En plus du rôle d'experte à Kazan, le travail de Viola Stillhard Krasniqi consiste aussi à préparer et accompagner la championne suisse des Swiss Skills 2018, Daniela Ziller, originaire du canton de Fribourg.

Elles représenteront notre pays dans la catégorie « Peinture et décoration »

Depuis le mois de janvier,

la jeune peintre en bâtiments consacre deux jours par semaine à son entraînement chez elle, en plus de son travail dans les chantiers, et environ une semaine par mois chez sa coach à Sonvilier.

Les personnes intéressées à découvrir l'entraînement de Daniela peuvent venir découvrir les activités prévues aux WorldSkills du 24 au 26 juillet dans le local d'entraînement situé à la rue de la Clef 3 à Saint-Imier, à l'atelier partagé bilingue, au 2^e étage selon l'horaire suivant: mercredi et jeudi de 9h à 11h puis de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 11h.

Viola Stillhard Krasniqi et Daniela Ziller se réjouissent de vous rencontrer.

Permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu après les vacances d'été, le lundi 12 août. Rosemarie Jeanneret, Maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, Secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h.

Fermeture estivale de l'administration

L'administration communale sera fermée du 12 juillet à 12h jusqu'au 5 août à 8h.

En cas d'urgence, Rosemarie Jeanneret, Maire de Sonvilier est joignable par téléphone au 079 590 77 36.

Le Conseil municipal ainsi que le personnel communal souhaite un bel été à tous.

La Fête nationale, c'est à Mont-Soleil

La fête nationale sera organisée par le Jodleur-Club Echo des Montagnes qui fête également ses 50 ans d'existence cette année.

Rendez-vous à Mont-Soleil, à la Vacherie près de l'Assesseur.

Programme

- 9h à 13h30: brunch des Jodleurs (sur inscription au 079 447 63 54 jusqu'au 30 juillet) avec animation musicale notamment la fanfare de la Ferrière

- 13h30 à 19h: après-midi musicale avec les Ruboladies et les Jodleurs de Mont-Soleil
- Dès 19h: ouverture de la soirée
- 20h30: discours des autorités communales de Sonvilier et prestation des juniors du Jodleur-Club, animation musicale avec le trio Furgisblick, Fanny Känzig au cor des alpes et les sonneurs de cloches d'Erguël
- 22h30: feu d'artifice et feu du 1^{er} août



CORALE TICINESE DE SAINT-IMIER

Merci !

La Corale ticinese de Saint-Imier et tous ses acteurs remercient la population qui a applaudi le passage de la société lors du cortège du vendredi 28 juin.

Un chaleureux merci est également adressé à toutes les personnes qui sont venues partager le Risotto à Saint-Georges.

Au travers de ce communiqué, le président en charge a le plaisir et l'honneur de vous annoncer la participation de la Corale ticinese de Saint-Imier à la Fêtes des Vignerons à Vevey lors de la journée tessinoise le 27 juillet. | com / jcl



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Vacances méritées pour 423 Graines de chercheurs

Plus de 400 élèves sont passés à l'action en classe et à proximité de leur école dans le cadre du programme Graines de chercheurs, animé par le Parc régional Chasseral. Tout au long de l'année, ils ont étudié l'une des quatre thématiques proposées – verger, hironnelles, paysage ou énergie – et mené diverses opérations concrètes. A la fin de l'année scolaire, ils ont pu montrer le travail accompli à leurs congénères, à leurs parents ou aux autorités de leur village lors de restitutions colorées et animées. But de ces actions: sensibiliser le public à notre impact sur l'environnement et s'engager pour un avenir durable.

Vingt-deux classes d'école situées sur le territoire du Parc Chasseral ont participé à Graines de chercheurs durant l'année scolaire 2018-2019. Parmi les quatre thématiques proposées, 5 classes ont choisi le paysage, 4 l'énergie, 6 les vergers et 7 les hironnelles. Concrètement, les élèves ont permis la construction et la pose de 73 nichoirs à hironnelles, de 6 grands hôtels à insectes et la plantation de 15 arbres fruitiers.

Ce programme d'éducation en vue d'un développement durable est proposé par le Parc Chasseral depuis 2010. A la découverte de leur environnement proche, les élèves effectuent une démarche de recherche active, soutenue par divers ateliers et animations sur le terrain, qui aboutit à une restitution des résultats.

Cette année, les classes ont été particulièrement actives au moment de transmettre leurs découvertes et leurs réflexions au public. Les élèves de 1H à 6H d'Enges ont par exemple construit puis posé des nichoirs pour hironnelles sur leur école, puis ont animé des ateliers pour sensibiliser leurs parents à la biologie de cet oiseau, à ses besoins et à sa protection.

A Cernier, une classe de 8H a dessiné les éléments emblématiques des paysages du Parc Chasseral. Les élèves ont exposé ces dessins dans leur école. Leurs réalisations seront ensuite utilisées pour créer un jeu de sensibilisation sur la thématique des paysages de la région à l'attention d'autres élèves lors d'animations pédagogiques. A Chézard Saint-Martin, une classe de 8H a préparé les menus du camp vert de fin d'année en tenant compte de l'énergie grise des aliments. Ils ont ensuite présenté leurs résultats à leurs parents.



Les quatre thèmes seront reconduits l'année scolaire prochaine. Les inscriptions sont ouvertes aux classes de 1 à 11H

des communes membres du Parc jusqu'à la rentrée d'août. Une quinzaine de classes sont d'ores et déjà inscrites.

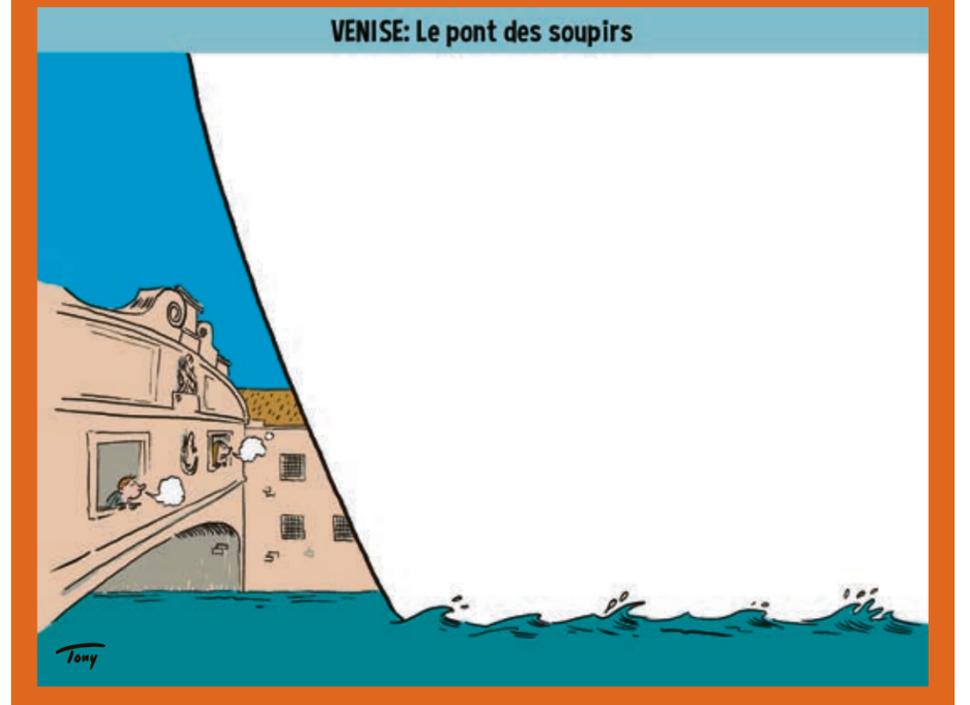
Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les parcs suisses. Il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer ainsi au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 38000 ha et rassemble 21 communes (18 BE et 3 NE) engagées pour une première période de dix ans.



© Parc Chasseral

Le clin d'œil

VENISE: Le pont des soupirs



2018: une année mouvementée et passionnante pour le CIP

Energique et passionnante, tels sont les qualificatifs employés par le CIP pour décrire l'année 2018

Passionnante, l'année 2018 l'a été, car elle a vu aboutir plusieurs projets d'importance pour le CIP. Au niveau organisationnel tout d'abord, le département hôtel - restaurant - séminaires (HRS) s'est vu renforcé par l'arrivée d'un nouveau responsable, Roger Neuenschwander, et d'un nouveau chef de cuisine, Raffaele Vitale. L'équipe ainsi complétée a pu aller de l'avant et initier de manière convaincante autant le restaurant gourmet «le Galileo» que l'ouverture de l'hôtel au secteur touristique.

Autre événement structurel majeur pour le CIP, la rénovation complète de son auditorium qui a permis à la région, dès la deuxième moitié de l'année, de bénéficier d'une salle de conférence et de spectacle digne des plus prestigieux établissements.

Au niveau marketing, et bien qu'il soit solidement établi et reconnu, le CIP était systématiquement confronté à la complexité de communiquer sur la multiplicité de ses prestations. Le choix a donc été fait de créer des sites spécifiques à la formation, à la culture, au secteur hôtellerie et restauration en général ainsi qu'au restaurant «le Galileo», le tout en gardant tout de même un site global. La visibilité des diverses activités s'en est trouvée largement facilitée

ainsi que l'accès sur les plateformes spécifiques.

Le département du CTD (tailage et décolletage) a quant à lui pu redonner une nouvelle dimension au «I» - signifiant «inter-régional» - du CIP, puisqu'il a obtenu le mandat de donner les cours théoriques en décolletage dans les écoles professionnelles des trois cantons de l'espace BEJUNE.

Au niveau des chiffres, après une année 2017 largement déficitaire, le résultat 2018 bien meilleur que ce que laissait présager le budget prouve que tous les signaux sont passés au vert pour le CIP, que ce soit au niveau de la formation ou du département hôtellerie et restauration. L'institution prévoit donc un retour dans les chiffres noirs dès 2019.

C'est l'évolution de ces chiffres qui justifie pour le CIP le qualificatif «d'énergique» pour 2018, car sans les efforts constants de toutes les collaboratrices et collaborateurs, ce virage n'aurait pas pu être pris, et la tendance ne pourrait pas être confirmée.

Concernant l'avenir proche, le CIP met notamment l'accent sur les formations «à la carte» pour les entreprises et dans les secteurs HRS, les offres diversifiées pour les séminaires et l'accueil touristique.



Vacances d'été

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ne paraîtra pas les 19 juillet, 26 juillet et 2 août prochains

Première parution après les vacances: le vendredi 9 août

L'Imprimerie Bechtel SA sera fermée du 15 juillet au 4 août

D'ores et déjà, bel été à tous!

TRAMELAN

Animations mobiles estivales à la piscine du Château

Pour la quatrième année, l'Action Jeunesse Régionale (AJR) et le service des sports de la commune de Tramelan se mobilisent pour faire briller le soleil encore plus fort sur notre région.

Durant encore deux mercredis, le 17 juillet et le 14 août, des animations particulières seront proposées aux jeunes de 6 à 20 ans dans l'enceinte de la piscine communale du Château de Tramelan de 14 heures à 17 heures.

Sur place, l'équipe d'animation socioculturelle proposera, aux jeunes et moins jeunes, des matchs de ping-pong, de beach-volley mais aussi de football et autres jeux de raquettes. Le tout dans une ambiance détendue avec de la musique, des fruits et de l'eau offerts.

Tout le matériel de sport sera mis à disposition gratuitement par l'AJR. De même, pour les détenteurs de la carte du centre de jeunesse, sur présentation de cette dernière, l'entrée à la

piscine sera gratuite les jours d'activités.

Pour les jeunes de 6 à 20 ans qui n'auraient pas la carte de l'Action Jeunesse Régionale, un coupon d'entrée sera téléchargeable sur le site www.a-j-r.ch. Ces coupons pourront aussi être retirés dans les locaux de l'AJR de Malleray et de Tramelan durant les permanences.

Les animations mobiles du mercredi après-midi offrent aux jeunes de la région un lieu et un moment de rencontre, de détente, de divertissement, d'écoute et de conseils.

Infos pratiques

- Dates: les mercredis 17 juillet et 14 août
- Horaire: de 14h à 17h
- Age: de 6 à 20 ans
- Lieu: Tramelan, piscine communale du Château
- Encadrement: des animateurs seront toujours présents pendant les heures d'accueil
- Inscription: pas nécessaire
- Prix: gratuit

Spécialiste de l'animation de jeunesse

L'Action Jeunesse Régionale est une association privée à but non-lucratif qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des jeunes à travers l'apprentissage de la vie en communauté et la sociabilisation.

L'animation dans les locaux

A Tramelan (rue du Pont 20) et Malleray (Grand-Rue 54), l'Action Jeunesse Régionale propose aux jeunes de 12 à 18 ans, des espaces de jeux, détente, rencontre et conseils dans lesquels un animateur est toujours présent durant les heures d'ouverture (Malleray: mardi de 15h à 18h30, jeudi de 18h30 à 21h et vendredi de 15h à 18h; Tramelan: jeudi de 16h à 18h, vendredi de 17h à 21h). Des repas et des soirées spéciales sont organisés régulièrement.

A disposition gratuitement dans les locaux: un billard, un

baby-foot, des jeux de société, un accès internet, une cuisine, une sono, des platines vinyles et CD, des brochures d'information et de prévention, une table de ping-pong, du sirop, etc.

Sur demande, des ateliers, soirées, rencontres ou autres peuvent être organisés en dehors des heures d'ouverture!

L'animation mobile

Une structure mobile se déplace le mercredi après-midi dans les villages (selon un programme défini: www.a-j-r.ch) pour venir à la rencontre des jeunes de 6 à 18 ans.

Trois objectifs

- Etre présent sur les places publiques avec des jeux, des boissons et de la musique
- Offrir des prestations similaires à celles qui peuvent être trouvées dans les locaux, tout en prenant en compte l'utilisation de la place publique
- Permettre aux jeunes de développer des projets et de faire remonter leurs besoins auprès des autorités politiques.

L'animation en réseau

Les professionnels de l'Action Jeunesse Régionale travaillent en réseau avec les différents acteurs de la vie locale et politique dans le but de valoriser la place des jeunes dans les communes. Ces collaborations aboutissent à des réalisations de projets ou à des événements...

L'équipe d'animation de l'Action Jeunesse Régionale se réjouit d'ores et déjà d'accueillir prochainement les jeunes de la région, que ce soit dans les locaux de Malleray ou Tramelan, pendant les animations mobiles du mercredi après-midi ou lors des animations en réseau.

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Interventions du Corps des Sapeurs-pompiers

Le Corps des Sapeurs-pompiers est intervenu, suite aux intempéries, pour des dégâts d'eau au rez-de-chaussée d'une maison familiale le lundi 10 juin. Le jeudi 20 juin, il a été appelé pour une fausse alarme à Reconvilier suite à un dégagement de fumée dans une maison vide. Le même jour, il a également été appelé pour des dégâts d'eau dans une maison familiale. Le samedi 22 juin, les pompiers ont été alarmés pour un incendie dans un chalet à Mont-Tramelan. Le jeudi 27 juin, ils ont assisté les

ambulanciers pour l'évacuation d'un patient par voie aérienne. Le lendemain, les sapeurs-pompiers ont été alarmés en raison de menaces d'incendie sur un bâtiment à la Grand-Rue à Tramelan. Finalement, le dimanche 30 juin, une alarme automatique s'est déclenchée dans un appartement adapté suite à du pain grillé oublié dans le four; le lendemain une seconde alarme automatique s'est mise à fonctionner en raison d'une personne bloquée dans un ascenseur au Home des Lovières. | *le chancelier*

L'administration et déchetterie ouvertes

L'administration et la déchetterie resteront ouvertes durant la période estivale, à un rythme certes réduit dès la troisième semaine du mois de juillet. Du lundi 15 juillet au vendredi 2 août, l'Hôtel de Ville et les Services techniques (Promenade 3) seront accessibles

le matin du lundi au jeudi. Ils seront fermés les après-midis ainsi que vendredi toute la journée. La déchetterie (Trame 13) sera quant à elle ouverte le mercredi uniquement, de 13h à 16h. Ouverture selon horaires habituels dès le lundi 5 août. | *le chancelier*

Réclame

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER?



CONSEIL EN MARKETING
GRAPHISME
CRÉATION DE STAND
SITE INTERNET

clin d'œil
PUBLICITÉ CRÉATIVE

TONY MARCHAND
2502 BIENNE
032 940 11 16
WWW.CLIN-D-OEIL.NET

41^e Kermesse du Jodleur-Club Tramelan

Cette année, notre Kermesse se déroulera le dimanche 11 août, dès 11 heures, à la Loge de la Chau, Les Reussilles. Pour marquer cette 41^e édition, le Jodleur-Club de Tramelan a invité un orchestre de la région, le groupe «Twannbergli-Echo». La participation du Jodleur-Club Tramelan animera aussi cette journée. Possibilité de se restaurer avec de la soupe au pois, jambon à l'os, saucisses, steaks, frites, salades de carottes et verte, cornets à la crème, glaces de la Ferme ainsi que diverses tourtes confectionnées maison. Quant au divertissement, le jeu de la Roue des Millions sera proposé afin d'égayer cette journée. Le Jodleur-Club Tramelan se réjouit de passer cette journée en votre compagnie.

JURA BERNOIS TOURISME

A faire pendant les vacances estivales dans le Jura bernois...

Voici quelques suggestions de visites ou d'activités à faire avant ou pendant les vacances estivales :

- CHEZ Camille Bloch, Courtelary, ouvert tous les jours (shop: de 9h30 à 18h, parcours découverte: de 10h à 18h), 2^e jeudi du mois ouvert jusqu'à 22h, brunch les 20 et 21 juillet, du 1^{er} au 4 août et du 15 au 18 août
- Musée Longines, Saint-Imier, ouvert en semaine (de 9h à 12h, de 14h à 17h), sur réservation, fermé le 1^{er} août
- Abbatale (expo d'été jusqu'au 9 septembre), Bellelay, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h; samedi et dimanche de 10h à 17h
- Golf Indoor, Moutier, ouvert sur réservation du lundi au samedi de 9h à 21h et le dimanche de 10h à 18h
- Musée jurassien des Arts, Moutier, mercredi de 16h à 20h et de jeudi à dimanche de 14h à 18h, fermé le 1^{er} août
- Musée du Tour automatique et d'histoire, Moutier, ouvert sur demande, fermé du 14 au 28 juillet
- Maison de la Tête de Moine, Bellelay, mardi à dimanche de 10h à 18h, fabrication à l'ancienne tous les mercredis de 14h à 16h jusqu'en septembre
- Piscine couverte de l'Orval, Bévillard, 2^e semaine de juillet fermée pour nettoyage, lundi de 11h45 à 21h, mardi à vendredi 10h-21h, samedi de 10h-18h, dimanche de 9h à 18h
- Piscine du Château, Tramelan, tous les jours de 9h à 20h, fermeture en cas d'extrême mauvais temps
- Piscine, Moutier, tous les jours de 9h à 20h
- Piscine, Saint-Imier, tous les jours de 9h à 20h

- Aquavirat, Crémines, tous les jours de 9h à 21h, dimanche jusqu'à 18h, fermé du 15 juillet au 5 août.
- Plages de La Neuveville, Sports nautiques
- Forest Jump, Les Prés-d'Orvin, mardi à dimanche de 10h à 18h, lundi ouvert sur réservation
- Musée de la vigne, Gléresse, le week-end de 13h30 à 17h, ouvert pour groupe sur demande
- Sikypark, Crémines, ouvert tous les jours de 9h à 18h
- Musée d'Art et d'Histoire, La Neuveville, samedi et dimanche de 14h30 à 17h30, exposition temporaire sur Carl Spitteler
- Funisolaire, Saint-Imier – Mont-Soleil, horaires sur www.funisolaire.ch. Offre sur demande, 50% sur les tours en Segway en juillet-août.
- Vinifuni, Prêles, offre Rail-Away: L'enquête de Ligerz: la clé en or, infos et horaires sur www.asmobile.ch
- Au Bordu, La Neuveville, ouvert tous les jours de 11h à 20h selon la météo.
- Expo-Digger, Tavannes, ouvert du lundi au samedi de 8h à 18h sur réservation uniquement, visites guidées le 17 août à 10h en français et en allemand, plus d'infos: expo.digger.ch
- Visites guidées à dates fixes, La Neuveville: dimanche 21 juillet et dimanche 25 août à 11h15, plus d'infos sur www.jurabernois.ch
- Le Salaire de la Suze, Courtelary, dimanche 4 août de 14h30 à 16h30, réservation obligatoire, plus d'infos sur www.jurabernois.ch
- Observation de la faune, plus d'infos sur www.jurabernois.ch, observation des castors à Bienne: mercredi 17 juillet de 19h30 à 21h
- Fromagerie Spielhofer, Saint-Imier, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, samedi pendant les vacances fermé l'après-midi, possibilité d'observer les fromagers à la production jusqu'à 15h30, un film de 8 minutes est proposé et les visiteurs peuvent deviner les parfums avec des tubes. Dégustation de fromage pour 5 francs + 2 francs avec un verre de vin, visite de groupe de la fromagerie sur demande (cave, etc.)
- Observatoire, Mont-Soleil, nuit des étoiles les 2 et 3 août, restauration froide et chaude, visite gratuite
- Jaya Sports Musée du Sport, La Neuveville, ouvert les mercredis de 14h à 17h et les samedis de 9h à 11h, plus d'infos sur www.jaya-sports.ch, brunchs et fête du 1^{er} août, voir sur www.jurabernois.ch, dès le 15 juillet

COURRIER DE LECTEUR

Tout ça pour ça!



La presse du monde entier a relaté la première visite de Donald Trump, l'inénarrable président américain, sur le sol nord-coréen. Nous l'avons vu faire quatre maigres pas au-dessus d'un petit muret en béton et serrer la main de Kim Jong Un, l'improbable président de la mystérieuse Corée du Nord. Les deux hommes se sont ensuite très rapidement rendus de l'autre côté du petit muret, sans que l'on sache comment le président de la Corée du Nord pouvait ainsi se déplacer de son pays en un autre sans montrer patte blanche.

La presse écrite internationale a expliqué que cet endroit est une zone démilitarisée, à Panmunjom. Cette zone neutre entre les deux Corées a déjà fait l'objet de plusieurs visites suisses dans la mesure où la Suisse soutient la paix en participant, avec la Suède, à la *Commission de supervision des nations neutres en Corée*, et ce depuis 1953. Le chef de délégation de cette com-

mission est actuellement Patrick Gauchat, originaire de Prêles selon le site de la Confédération.

Mais cette frontière a aussi été traversée par d'autres helvètes, notamment par un ancien conseiller national de la région ainsi que le montre notre photo. Prise en 1983 lors d'un voyage d'une délégation officielle qui a eu l'opportunité de se rendre jusqu'à la frontière entre les deux Corées, cette photo remet la visite américaine à sa juste place...

On y voit le parlementaire campé sur le sol de la Corée du Nord, avec, de dos, le général qui représentait la Suisse dans la zone démilitarisée. Le général – car il fallait ce grade pour négocier d'égal à égal avec les autres Etats – est lui du côté de la table située en Corée du Sud. Sur cette table où se déroulaient les négociations pour la paix on aperçoit les drapeaux des quatre nations qui assuraient alors la sauvegarde de la paix, à savoir la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Suède et la Suisse. | c/s



Découvrez plus d'activités et de manifestations estivales sur notre site internet www.jurabernois.ch

Il est possible de se documenter en tout temps dans les bureaux d'accueil de Jura bernois Tourisme à Saint-Imier et à La Neuveville ou de s'informer par téléphone au 032 494 53 43 ou à l'adresse info@jurabernois.ch

BELLELAY

Orgue et chant grégorien à l'Abbatiale



Loin des rassemblements et réjouissances estivales de tout genre, il existe des lieux de fraîcheur, de calme qui nous invitent à une récréation, à un bon bol d'air et d'art, à un émerveillement, à nous imprégner de beauté... une respiration en profondeur.

A l'Abbatiale de Bellelay, vous trouverez cet été la fraîcheur des melons et les sons mystérieux sortants de deux pianos à queue. Et si vous y êtes ce

dimanche 14 juillet à 17h, vous aurez la joie d'entendre les orgues jouées par Heinz Balli qui fut, jusqu'en 2004, organiste titulaire à la cathédrale de Berne et professeur à la Haute école des arts de Berne. Avec des œuvres des XVI^e et XVII^e siècles, adaptées aux orgues historiques de Bellelay, il emmènera le public dans des Vêpres musicales enrichies d'hymnes et de versets de chant grégorien. Les chanteurs de l'ensemble

bernois Schola de l'église de la Trinité de Berne pratiquent régulièrement le chant grégorien aux offices de l'église de la Trinité. Leur répertoire correspond à la pratique du couvent d'Einsiedeln, basé sur la dialectique saint-galloise. L'ensemble et leur directeur Kurt Meier sont fréquemment sollicités pour donner des concerts et pour transmettre l'art du chant grégorien lors de stages.

Si le chant grégorien rencontre de nos jours un succès grandissant, c'est qu'il y réside, autant que dans les lieux où il se pratique, une force et une sérénité venant du fond des âges pour nous aider à nous ressourcer dans un monde en déséquilibre.

Quelques textes choisis et lus par Hansuli John Gerber, théologien mennonite, actif dans l'œcuménisme et les mouvements de réconciliation et de paix, complèteront ce moment de musique et de ressourcement.

Dimanche 14 juillet à 17 heures sur les galeries de l'Abbatiale de Bellelay

NOTRE HISTOIRE

en images avec MEMOIRES D'ICI



Vive le 1^{er} août!

Mémoires d'Ici, Fonds Famille Françoise Tolek

SUR NOS MONTS...

Qu'elles la marquent le 1^{er} Août exactement ou la veille au soir, les communes de la région et divers partenaires touristiques proposent des manifestations conviviales et chaleureuses pour réunir la population à l'occasion de la Fête nationale.

MERCREDI 31 JUILLET
DÈS 20 H **LA FERRIÈRE**

Cortège en fanfare jusqu'à la halle
Allocutions des autorités communales et paroissiales
Feux d'artifices et ambiance musicale
Grillades - Boissons - Pâtisseries

Cordiale bienvenue à tous ! Les Sociétés locales

MERCREDI 31 JUILLET
DÈS 18 H

TERRAIN DE FOOT SONCEBOZ-SOMBEVAL

Soirée de la Fête nationale suisse
Feux d'artifices, restauration et animations

Rägiswald
Bois-Raiguel

de 10h à 14h
brunch
du 1^{er} août

sur réservation

Se recommande:
Familie Bühler - 032 489 19 53

JEUDI 1^{ER} AOÛT DÈS 10 H
Fête nationale

À LA MARCEL LÖFFEL ARENA PATINOIRE

Brunch
Grillades
Filets de perche
Crêpes
Soupe aux pois offerte

Jass
Pétanque
Animations musicales
Cortège des enfants
Tente
Feux d'artifices
Etc.

Organisée par la **FSG Péry**
avec le soutien du **Moto-Club Péry - AMCP**

PAROISSE DE VILLETET

Culte Fête nationale
Dimanche 11 août, 10h
à l'Eglise de Villeret

Musique:
avec la participation de joueurs de cor des Alpes
Culte avec sainte-cène
Mélodies populaires

Fête Nationale

jeudi 1^{er} août 2019
au sud de la Marelle à Tramelan

18h00 Ouverture de la cantine
18h30 Restauration : jambon à l'os, salade de pdt
20h00 Partie officielle
Des apprentis venus d'ailleurs parlent de la Suisse et de Tramelan
21h00 Lâcher de ballons pour les enfants
21h45 Cortège aux flambeaux pour les enfants

22h15 FEUX D'ARTIFICE
Intermèdes musicaux avec :
« Les Délégués du club des Accordéonistes de Tramelan »
et Romain Tschan et son accordéon

50 ANS JUBILÉ

À LA VACHERIE
« près de chez l'Assesseur »
À MONT-SOLEIL
du 1 au 4 Août 2019

Jeu 01.08.19 BRUNCH DES JOUEURS 14h-18h
Après-midi musicale Fanfare La Ferrière
Soirée officielle avec feu d'artifice 14h-20h30
Fanny Kästli Trio Fuggblick
Sonneurs de Cloches Erguel

Ven 02.08.19 Soirée SALOPETTE avec DJ RINGO 14h-20h30
1 consommation gratuite pour chaque pers. en adosette

SAM 03.08.19 JOURNÉE JASS PAR COUPE 1 à 20h30
GRANDE SOIRÉE FOLKLORIQUE 14h-20h30
Ländlergännen JK Scharnthal

DIN 04.08.19 GRANDE JOURNÉE FOLKLORIQUE 14h-20h30
Matin: culte / Présentation du nouveau CD
ECHO du Vorbourg Bergex
JK Blumenstein Rock Tradition

Manifestation et CD avec la participation des FAMILLES SUISSES

Au Spitou!
31 juillet 2019, dès 18h
Soirée FONDUE

1^{er} août 2019, dès 9h
BRUNCH à la ferme
Réservations: 079 766 76 39
032 853 49 10

Le Jour du Plana
avec feu du 1^{er} août!

BAR
Ambiance amicale Famille Schönenberg

Société de développement et d'embellissement (SDC)

JEUDI 1^{ER} AOÛT
DÈS 18 H 30
STAND DE TIR COURTELARY

FÊTE NATIONALE

Message de Ronald Ermatinger, Conseiller municipal, Courtelary

Petite restauration
Grillades
Boissons
Cortège aux flambeaux
Feu d'artifice exceptionnel

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?
COMMANDEZ UNE NAVETTE GRATUITE
AU 079 937 55 91

Le Chandor
et la Municipalité d'Orvin
convient la population à sa traditionnelle fête du 1^{er} août.

Jeudi 1^{er} août
dès 18 heures

Un apéritif vous sera servi dès 18h à la **cantine de la fanfare sous les Roches** et une collation vous sera offerte.

Nous écouterons l'allocution de Monsieur le Maire et c'est sous la direction de Michel Maeder que sa troupe nous fera chanter et danser. Les flammes scintilleront grâce à la bourgeoisie d'Orvin qui nous offre le bois pour le feu.

Nous espérons vous rencontrer nombreuses et nombreux à cette occasion!

Fête nationale au stand de tir de Corgémont

Jeudi 1^{er} août

22^e Jass aux cartes
Inscription Dès 14h
Début du Jass 14h 30
Prix 25 fr./pers.

Chaque joueur reçoit une saucisse avec pain

GRAND FEU D'ARTIFICE

Dès 18h, proclamation des résultats, apéro offert. Grillades et frites. Saucisse et lampion offerts aux enfants accompagnés de leurs parents. Cantine couverte, feu d'artifice offert par la commune, feu du 1^{er} août et cortège des enfants avec lampions.

Se recommandent: Société de tir Corgémont
Municipalité de Corgémont



URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du vendredi 12 au jeudi 18 juillet:
Pharmacie Amavita, 058 878 27 60.
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45.
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h45.

TRAMELAN
Du vendredi 12 au jeudi 18 juillet:
Pharmacie Amavita, 058 878 23 50,
J. Stil-Baudry.
Dimanches et jours fériés: 11h-12h
et 18h30-18h45.

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24
0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par 8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile,
soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasbasvallon.ch
www.sasbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

Trouvé à Cormoret

Il y a déjà quelques semaines, une clé avec télécommande (probablement d'un garage) de marque Hormann a été trouvée. Cet objet peut être récupéré à l'administration communale pendant les heures d'ouverture

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE
SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1

Mardi: 16h-18h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses
selon programme
(à voir sur le site internet)
Jeudi: 15h 15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h 15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
@espacejeunesseerguel
f espacejeunesse.erguel

BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 3 septembre: 15h 15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 7 septembre: 9h 45-11h 45

FRINVILLIER
Mardi 20 août: 16h30-17h 15

ORVIN centre du village
Mardi 20 août: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux,
le bibliobus peut s'arrêter à la rue des
Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 23 août: 17h30-19h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 23 août: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 27 août: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 23 août: 14h30-15h30

Réclame

Ne jetez pas vos machines et appareils !

Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile
les mercredis entre 17h et 18h

077 453 19 57 vio@bluewin.ch

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h
Fermeture: jusqu'au 20 août

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14h-18h
Jeudi et vendredi: 9h-11h, 14h-18h
1^{er} samedi du mois: 10h-11h30
Vacances d'été: dès la semaine du 8 juillet jusqu'à la réouverture normale le mercredi 21 août, la bibliothèque est ouverte les jeudis 11, 18, 25 juillet (jeudi 1^{er} août fermé!) et les jeudis 8 et 15 août, de 9h à 11h et de 14h à 18h. Dès la rentrée, elle sera ouverte tous les vendredis jusqu'à 19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h
Fermeture: du 15 juillet au 18 août

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h 15-17h 15
Jeudi: 17h-19h
Fermeture: jusqu'au 19 août

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h 15-19h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h
(dernière entrée à 17h)
24 et 31 décembre: 10h-16h

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h
2^{es} jeudis du mois: jusqu'à 22h
24 et 31 décembre: 9h30-16h

Lundis ouverts: vacances scolaires
et jours fériés régionales
Fermetures annuelles: 25-26 déc.,
1-2 janvier et du 7 au 18 janvier 2019

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 9h-9h55
Gym Seniors: mercredi 10h-10h55

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE
halle de Péry
Lundi: 14h 15
Leçons ouvertes à tout le monde

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER
rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h

Maria Concetta Houriet
responsable, 032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/
ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
Chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53
e.m.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN
Chemin du Château 30
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
Caisse: 032 487 59 50
Buvette: 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIER, Sur le Pont
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Gardiennage: week-end des 10 et 11 août assuré par Nicolas Mermod et Philippe Vuillaume.

Village en fête: du 23 au 25 août
Sortie d'automne: 14 septembre

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Fermeture: du 22 juillet au 9 août
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Fermeture: du 15 au 26 juillet, ainsi que les 1^{er} et 2 août
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30, admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h **Mardi:** 9h30-11h45
Mercredi: 9h30-11h45, 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 940 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Fermeture: du 15 juillet au 4 août
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01, admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Fermeture: du 19 juillet à midi au 5 août à 10h, urgence: 079 674 51 02
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière, 032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Mét. des Princes 13, 2723 Mt-Tramelan
032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h **Jeudi:** 16h-18h
Fermeture: du 22 juillet au 9 août
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch, www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Fermeture: du 22 juillet au 9 août, urgence: 079 251 34 48, 079 338 14 66
Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'informations

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens
Claudia Lopes
Coraline Bolle
Nicolas Schaeffer

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h **Jeudi:** 10h-12h
Fermeture: du 22 juillet au 12 août, urgence: 078 899 02 02/079 228 79 77
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Horaires réduits: après-midis et jeudis fermés du 15 juillet au 9 août
Rue Agassiz 4, 2610 St-Imier, CP 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Fermeture: du 15 juillet au 9 août, urgence: 079 411 15 87
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Fermeture: du 22 juillet au 4 août (fermé au public les 11 et 12 juillet)
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Fermeture: du 12 juillet à 12h jusqu'au 5 août à 8h, urgence: 079 590 77 36
Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch
– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Fermeture: du 22 juillet au 2 août
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Heures d'ouverture
Lundi-jeudi: 7h30-12h, 13h30-17h
Vendredi: 7h30-12h

Délais de remise des publications
Sport: lundi soir
Utile: lundi soir
Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel: mercredi 9h
Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.



Retrouvez le journal de la semaine dernière sur bechtel-imprimerie.ch

ARMES-RÉUNIES COURTELARY

Jeunes tireurs et championnat jurassien

Nos jeunes ayant terminé le programme du cours, il est temps maintenant de penser aux vacances. Les différentes finales se dérouleront de fin août à octobre. Tous nos jeunes sont qualifiés pour la finale du Jura bernois, qui aura lieu le samedi 24 août à Sornetan. Au classement actuel, ils occupent les cinq premières places. Pourvu que ça dure...

Total qualificatif pour la finale du Jura bernois

1. Cudré-Mauroux Thibaut 364 pts, 2. Gavino Esteban 364 pts, 3. Cudré-Mauroux Colin 362 pts, 4. Montanaro Dimitri 358 pts, 5. Carrel Romain 355 pts, 7. Page Nicolas 351 pts, 15. Page Jeremy 332 pts, 16. Poulin Ewan 332 pts, 17. Brand Théo 331 pts, 20. Bourquin Christian 330 pts, 27. Bassard Gregory 320 pts, 33. Bassard Coraly 317 pts, 40. Bühler Adrian 309 pts, 48. Carrel Alexandre 304 pts.

Nos quatre groupes qui participaient au championnat inter-jurassien n'ont malheureusement pas brillé lors du 1^{er} tour 2019-2020.

Groupe A: Baumann Stéphane 192 pts, Cudré-Mauroux Michel 187 pts, Bechtel Stéphane 186 pts, Nicolas Pierre 183 pts, Chopard Sidney 161 pts. Total du groupe: 909 pts.

Groupe D: Cudré-Mauroux Claude 142 pts, Todeschini John 141 pts, Batsch Christophe 136 pts, Etique Jean-Pierre 127 pts, Cudré-Mauroux Joëlle 111 pts. Total du groupe: 657 pts.

Groupe E: Todeschini Fabienne et Etique Corinne 138 pts, Montanaro Ophélie 136 pts, Bögli Jean 128 pts, Gyger Patrick 124 pts. Total du groupe: 664 pts.

Groupe E (JT): Cudré-Mauroux Thibaut 135 pts, Cudré-Mauroux Colin 132 pts, Brand Théo 128 pts, Gavino Esteban 126 pts, Montanaro Dimitri 119 pts. Total du groupe: 640 pts. | ccm

COURSE À PIED

Champion cantonal U16 du 2000 m

Après avoir gagné plus facilement que prévu la dernière étape du BCN tour, le 29 mai à Neuchâtel (10 km avec 265 m de dénivelé), Mickaël Marti de Sonceboz-Sombeval s'est adjugé pour la première fois de sa jeune carrière le classement général junior de cette compétition en 6 étapes. Il a ainsi concrétisé l'un des objectifs prioritaires de sa saison hors stade.

Sur stade, il a été tout aussi brillant, puisqu'à Thoune, lors des championnats bernois d'athlétisme (le 15 juin), il a gagné aisément le titre U16 sur la distance de 2000 m. Puis il a enchaîné avec le même titre lors des championnats jurassiens de Delémont, réalisant à chaque fois le meilleur temps suisse de l'année: 6'5 et 6'11.

Une semaine plus tard, le 22 juin, il se rendait à Lausanne pour les championnats de la Zone Ouest (cantons romands + Berne). Dans une course très relevée (22 participants) où quatre ténors allaient se battre pour les trois médailles en jeu, il fallait être très fort mentalement pour élaborer la bonne tactique. Afin que la course ne parte pas sur des bases trop lentes – car il y avait de très bons finisseurs – Mickaël a dès le départ pris la tête pour imposer son rythme et éviter les à-coups. Comme prévu, ils étaient quatre à tenir la cadence avec un passage au 1^{er} km en 2'57. Lors du dernier des 5 tours, Aarno Liebl, du club Länggasse Bern, a pris la tête au son de la cloche pour ne plus la quitter, malgré un magnifique sprint de Mickaël qui termine à 6 dixième du vainqueur. Médaille d'argent méritée avec un nouveau record jurassien de 5 min 51, soit une amélioration de 27 secondes par rapport à ses temps de 2018! A signaler que le champion suisse U16 du 1000 m terminera 4^e, médaille en chocolat.

Actuellement, Mickaël se démène pour les points du trophée jurassien, trophée de 9 courses dans le Jura et le Jura bernois, où il court en catégorie junior (grand parcours). Après 5 courses (les 7 meilleurs résultats comptent), il est en tête de sa catégorie et à sa grande surprise, 2^e scratch en catégorie adultes, derrière Michael Morand de Court. La prochaine course pour ce challenge jurassien sera la montée de la Tour de Moron le 29 septembre.

Cette semaine, il s'entraîne au camp national d'Huttwil, camp organisé par la fédération suisse-athlétique pour les meilleurs jeunes 2003-2005. Suivront quatre semaines de repos sans compétition avant de se lancer pour la qualification de la finale suisse du Mille Gruyère, qui aura lieu le 22 septembre au Tessin. Déjà bravo pour ces splendides résultats et bonnes vacances.



Mickaël Marti victorieux aux championnats bernois à Thoune

AVIS AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

La Feuille d'Avis du District de Courtelary ouvre gratuitement ses colonnes aux sociétés sportives de sa zone de diffusion, qui peuvent chacune y animer une rubrique hebdomadaire avec texte et photo.

Le matériel ad hoc doit arriver à la rédaction (fac@bechtel-imprimerie.ch) le lundi soir. Les textes se rapporteront aux activités non lucratives de la société (matches, tournois, entraînements, démonstrations, résultats, classements). Ils seront relus par la rédaction, qui se réserve le droit de supprimer tout attaque ou propos injurieux, voire de raccourcir un texte si la mise en page l'exige. Les photos doivent être réalisées en haute définition et seront publiées selon les possibilités et l'intérêt du sujet.

Profitez de faire connaître vos sportifs, vos équipes, votre sport de prédilection!

fac@bechtel-imprimerie.ch, 032 944 17 56

TOUR DE ROMANDIE

Le TdR passera par Saint-Imier en 2020!



Le Tour de Romandie lève le rideau sur son édition 2020 des plus enlevées! Quel magnifique honneur pour Saint-Imier d'avoir été sélectionné comme ville-étape sur ce parcours des plus populaires! Tout le #TDR2020 se met au diapason des championnats du monde, avec des circuits finaux sur chaque étape, pour mettre déjà le public suisse dans l'ambiance et l'esprit des championnats du monde.

Parcours du #TDR2020: les jalons sont posés!

Le Tour de Romandie profite de l'occasion pour officialiser les têtes d'étape de sa 74^e édition:

- Mardi 28 avril: prologue à Oron
- Mercredi 29 avril: Aigle – Martigny → sur le parcours des Mondiaux 2020!
- Jeudi 30 avril: La Neuveville – Saint-Imier
- Vendredi 1^{er} mai: Estavayer en boucles
- Samedi 2 mai: Sion – Thyon 2000
- Dimanche 3 mai: Fribourg (contre-la-montre)

Très enthousiaste et motivé, Saint-Imier mettra tout en place pour vous accueillir nombreux et dans les meilleures conditions à cette manifestation sportive de grande ampleur. Nous diffuserons dans ces pages de plus larges renseignements sur cet événement en temps utile.

FSG PÉRY-LA HEUTTE

Fête nationale de Péry-La Heutte à la Patinoire

C'est à la Marcel Löffel Arena (patinoire des CEuches) que nous nous retrouverons le 1^{er} août pour célébrer la fête nationale.

Le programme concocté par la FSG Péry, secondée par le Moto-Club Péry-AMCP, est le suivant:

- 21h: distribution gratuite de lampions aux enfants
- 21h30: hymne national, bûches finlandaises (offertes par la Bourgeoisie) – Feu
- 22h: cortège des enfants avec Pierrick, feu d'artifice
- Dès 22h30: DJ Kikou

- 10h-13h30: brunch sous la tente (uniquement sur réservation)
- 10h15: fin des inscriptions (gratuites) pour le jass individuel
- 10h30-14h: Jass en trois parties
- Dès 11h30: grillades, filets de perche, crêpes...
- 11h30-12h: apéro offert à la population par le comité d'organisation
- Dès 12h: concert apéro de l'Ensemble d'Accordéons
- Dès 13h30: tournoi gratuit de pétanque en trois parties (inscriptions sur place), animation musicale
- 17h-19h: ambiance musicale avec les Skpad
- 19h30: allocution des autorités municipales
- 20h: ouverture du bar, soupe aux pois (aussi à l'emporter) offerte par la Municipalité
- Dès 20h: animation musicale avec les MonoAxe et intermèdes de Pierrick

La municipalité de Péry-La Heutte ainsi que les organisateurs espèrent que vous serez nombreux à faire le déplacement (il en vaut largement la peine) et vous encouragent à venir dans la mesure du possible à pieds, vu que le nombre de places de parc à disposition aux abords de la patinoire est limité.

A noter encore que, suite à plusieurs incidents regrettables et dangereux survenus lors des éditions précédentes, l'usage d'engins pyrotechniques privés dans l'enceinte de la manifestation sera strictement interdit.

On ne s'ennuie jamais à l'Arena, alors venez nombreux...

Brunch
Adulte (dès 16 ans) 25 francs,
8-15 ans 12 francs,
jusqu'à 7 ans gratuit
Réservation obligatoire
jusqu'au 20 juillet:
www.motoclubpery.ch
FSGPery@gmail.com
032 485 18 94

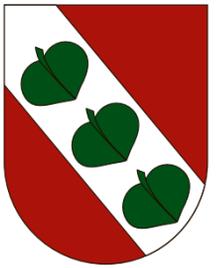
| FSG Péry, avec le soutien du Moto-Club Péry-AMCP

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



Syndicat d'alimentation en eau
courtelary-cormoret

Assemblée constitutive du syndicat

Mardi 20 août 2019 à 19h30
à la salle de conférence du 2^e étage du
centre communal de Courtelary

Ordre du jour

1. Nomination des membres du Comité selon art 15 du RO
2. Discuter et approuver le budget du Syndicat selon art 16f du RO
3. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 2 285 000 francs pour la construction du réservoir selon art 16 du RO
4. Discuter et approuver un crédit d'engagement de 253 000 francs pour la réalisation de la conduite de transport « Borcairde », selon art 16 du RO
5. Divers

Courtelary et Cormoret, le 12 juillet 2019

*Les Conseils municipaux
de Courtelary et Cormoret*

Syndicat d'alimentation en eau
courtelary-cormoret

Approbation

Règlement d'organisation du syndicat d'alimentation en eau Courtelary – Cormoret

Le règlement ci-dessus approuvé par les assemblées du 17 juin 2019 entre en vigueur le 1^{er} août 2019 sous réserve de l'approbation de l'OED, Office des Eaux et Déchets.

Courtelary et Cormoret, le 12 juillet 2019

*Les Conseils municipaux
de Courtelary et Cormoret*

Syndicat Scolaire
de courtelary-cormoret - Villeret

Convocation

Les délégués du Syndicat scolaire de Courtelary – Cormoret – Villeret sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le

Mercredi 28 août 2019 à 19h15
au collège de Cormoret

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Désignation des scrutateurs
3. Nomination d'un-e membre de la commission d'école (représentant de Courtelary)

Courtelary, le 8 juillet 2019

La Commission d'école

Corgémont



Désaffectation de tombes au cimetière de Corgémont

Conformément à l'article 6 al. 2 de l'Ordonnance sur les enterrements et les incinérations (RSB 811.811), le Conseil municipal a décidé de désaffecter :

**Secteur Sud-Est partie incinérée
tombes du N° 1 au N° 77**

Selon la législation, la désaffectation peut se faire au plus tôt 20 ans après l'incinération et

ce délai est donc largement échu. Tous les monuments des secteurs concernés devront par conséquent être enlevés.

Les familles ou les proches qui désirent récupérer leur monument peuvent le faire jusqu'au 31 août 2019 au plus tard.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à l'administration communale, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30 ou admin@corgemont.ch ou au conseiller municipal en charge du dicastère Hermann Liechti 032 489 22 73.

Le Conseil municipal

Préfecture du Jura Bernois

Avis de construction

**Modification du permis de construire
N° PC 90/2018 accordé
le 11 décembre 2018**

Requérante: Home Les Bouleaux Sàrl, Sur le Crêt 4, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: SEO Sàrl, Rue de l'Ecluse 29, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelle N° 1139, au lieu-dit: « Sur le Crêt », commune de Corgémont.

Projet initial: construction d'un nouvel établissement médico-social comprenant un parking souterrain de 15 places, une salle de gym, un restaurant, divers cabinets médicaux et un home cinéma + aménagement de 24 places de stationnement à l'extérieur le long de la route communale, aménagement d'un parc animalier et jardins potagers.

Modifications: modification de l'entrée principale au Sud, installation d'un nouvel ascenseur et d'une cage d'escalier à l'entrée, modification des ouvertures en façades, suppression de la moitié du sous-sol (parking souterrain, salle de gymnastique et home cinéma), suppression des terrasses sises au Sud-Est du bâtiment, modification de toutes les autres terrasses, nouvelle disposition des locaux dans l'ensemble du bâtiment, réduction et modification de l'attique, modification de l'altimétrie du bâtiment (+ 40 cm par rapport au projet initial), rajout de 7 places de stationnement à l'extérieur le long de la route communale et réduction du parc animalier.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZBP5.

Dérogations: articles 212 et A137 al. 1 et 2 RCC; 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre les modifications, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Courtelary



Recherche d'héritiers

Bernacki Piotr, né le 6 juin 1951 à Stalowa Wola en Pologne, fils de Bernacka Maria et Bernacki Josef, originaire de Lausanne VD, décédé le 30 mai 2019 à Bienne.

Tous les héritiers légaux n'étant pas connus, l'administration communale de Courtelary invite tous les héritiers à faire leur déclaration d'héritier moyennant les documents de légitimation dans l'année dès la publication du présent appel, conformément à l'article 555 du Code Civil Suisse (CCS).

Le courrier est à adresser à Secrétariat municipal, Grand-Rue 58, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 5 juillet 2019

L'Administration communale

Avis de construction

Requérant: Berger Mathias, Montagne du Droit 345, 2610 Mont-Crosin.

Auteur du projet: idem que requérant.

Propriétaire foncier: Berger Pierre, Montagne du Droit 345, 2610 Mont-Crosin.

Projet de construction: transformation d'une fenêtre existante en porte-fenêtre en façade sud.

Dimension: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. En raison de la fermeture du bureau municipal le délai est prolongé jusqu'au 26 août 2019. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 3 juillet 2019

Le Secrétariat municipal

Préfecture du Jura Bernois

Avis de construction

Requérant: Christophe Bourquin, Grand-Rue 48, 2608 Courtelary.

Emplacement: parcelle N° 73, au lieu-dit: « Grand-Rue 48, commune de Courtelary ».

Projet: aménagement d'une terrasse de 22 places assises (tables et lounge) de mi-avril à mi-octobre avec débit de boissons et en-cas (produits de la chocolaterie) pendant les heures d'ouverture du magasin et pose de bacs à fleurs pour délimiter le pourtour de la terrasse.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA mixte.

Dérogation: art. 80 LR.

Recensement architectural: objet C, digne de conservation et ensemble bâti B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

La Ferrière



Avis de construction

Requérante: Josiane Favre, rue du Progrès 57, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Propriétaire foncier: Josiane Favre, rue du Progrès 57, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Projet: construction d'une maison familiale avec panneaux solaires, garage, place couverte et muret, Vers l'Eglise 25, parcelle 452.

Zone: A, planification obligatoire (plan et règlement de quartier).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations: béton armé; construction portante: étagage: béton/brique, ciment/isolation/Alba, parois: brique TC, plafonds: dalle, béton/bois/lambrisage; façades: crépis ciment, couleur: blanc cassé; toit: deux pans, inclinaison 35°, matériel: tuiles, couleur: rouge.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 5 août 2019.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat

communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

La Ferrière, le 5 juillet 2019

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants: Rachel et Francis Sipp, rue du Soleil-Couchant 2, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Rachel et Francis Sipp, rue du Soleil-Couchant 2, 2333 La Ferrière.

Propriétaire foncier: Rachel et Francis Sipp, rue du Soleil-Couchant 2, 2333 La Ferrière.

Projet: changement d'affectation et création d'un studio avec cuisinette, salle de bains, suppression des briques en verre et remplacement de trois fenêtres, rue du Soleil-Couchant 2, parcelle 12, 2333 La Ferrière.

Zone: habitation et d'activités HAa.

Bâtiment: digne de conservation.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 5 août 2019.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

La Ferrière, le 5 juillet 2019

Le Secrétariat municipal

Orvin



Avis de construction

**Modification du permis de construire
N° PC 204/2017 du 12 octobre 2018
délivré par la Préfecture du Jura bernois**

Requérants: Laetitia Gerosa-Petracca et Fabio Petracca, rue de l'Octroi 16, 2504 Biel/Bienne.

Auteur du projet: Cicour-Engineering, La Praye 7, 2608 Courtelary.

Propriétaire foncier: Laetitia Gerosa-Petracca et Fabio Petracca, rue de l'Octroi 16, 2504 Biel/Bienne.

Projet: construction d'une maison familiale à un pan sur deux niveaux avec garage double, pose de panneaux photovoltaïques en toiture, aménagement d'une place de stationnement en goudron, pose d'une pompe à chaleur extérieure et raccordement des eaux résiduaires et des eaux pluviales à travers un bien-fonds privé.

Modification: modification de l'implantation par une rotation de 25° du bâtiment dans le sens Ouest-Sud, modification de l'aménagement intérieur et des façades, ajout d'une cave enterrée au Nord et déplacement du local technique, déplacement de la pompe à chaleur du côté Nord du bâtiment, déplacement de la terrasse côté Ouest, aménagement d'un local jardin en-dessous de la place de stationnement, adaptations des aménagements extérieurs et mise en place d'une citerne de récupération d'eau de pluie de 1000 litres dans le local jardin.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: habitation (HI).

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 12 août 2019. Les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC), uniquement contre la modification, doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Le bureau municipal étant fermé du 22 juillet 2019 au 9 août 2019, le dossier peut être consulté (sauf jours fériés) durant cette période en prenant rendez-vous au préalable au numéro de téléphone 032 358 01 86.

Orvin, le 12 juillet 2019

Le Secrétariat municipal

Orvin (suite)



Pr é f e c t u r e d u J u r a B e r n o i s

Avis de construction

Requérante: Municipalité d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.

Auteur du projet: CSC Arc Jurassien, Grand-Rue 107, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 2, 228, 252, 585, 673, 723, 1907/2240 et 2323, aux lieux-dits: «Longchamps», «Le Coin», «Le Sentier», «Les Vernes», «Route des Prés d'Orvin», «L'Echelette» et «Prés Martin», commune d'Orvin.

Projet: pose de 9 conteneurs semi-enterrés de type Molok de 5 m³ pour le ramassage des ordures ménagères en sac.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: ZUP D «Eglise et cimetière», Mixte HAI, HI, HI-route, ZUP B «Ecole enfantine», AI, HII et PQ «Prés Martin – Secteur C2».

Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local.

Dégagements: art. 80 LR et 15 RCC.

Recensement architectural: objet C, digne de conservation, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérants: Burkhalter Frères Immobiliens GmbH, Mettlenweg 15, 2503 Bienne.

Propriétaires fonciers: Burkhalter Frères Immobiliens GmbH, Mettlenweg 15, 2503 Bienne.

Auteur du projet: Burkhalter Frères Immobiliens GmbH, Mettlenweg 15, 2503 Bienne.

Projet de construction: transformations diverses du bâtiment, rue de la Bergerie 3, 2603 Péry, parcelle N° 88, zone Village ancien.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: transformations intérieures du bâtiment de 2 appartements en 3 appartements, isolation de la toiture, pose de 4 velux (cuivre) sur la façade Sud et 3 velux (cuivre) sur la façade Nord du bâtiment, installation d'un escalier extérieur métallique de couleur RAL 7045 sur la façade Ouest du bâtiment, changement au 2^e étage d'une fenêtre en porte d'entrée de couleur RAL 7012, changement des fenêtres en couleur blanche RAL 9016 (couleur inchangée), changement de chauffage en pompe à chaleur air/eau extérieure.

Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dégagement: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 11 août 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 12 juillet 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Emmanuelle et Laurent Schwendeler, Grand-Rue 94, 2603 Péry.

Propriétaires fonciers: Emmanuelle et Laurent Schwendeler, Grand-Rue 94, 2603 Péry.

Auteur du projet: Kobelt SA, Werner Harnisch, Route de Soleure 136, 2504 Bienne.

Projet de construction: installation d'un couvert à vélos en bois, Grand-Rue 94, 2603 Péry, parcelle N° 1060, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: fondations en béton, construction portante, façades en bois brut, toit avec une inclinaison recouvert de papier goudronné.

Protection des eaux/eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dégagement: distance à la route communale 3,6 mètres art. A 145.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 4 août 2019 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 5 juillet 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Ciments Vigier SA, Zone industrielle de Rondchâtel, 2603 Péry.

Emplacement: parcelles N°s 172 et 638, au lieu-dit: «Route de Châtel 208», Péry, commune de Péry-La Heutte.

Projet: installation de 2 silos de stockage et de convoyeurs en amont et aval des silos pour le transport des matières premières alternatives.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A1.

Dégagement: art. 212 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Modification du permis de construire N° PC 155/2018 accordé le 21 décembre 2018

Requérante: Ciments Vigier SA, Zone industrielle de Rondchâtel, 2603 Péry.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 172, au lieu-dit: Zone industrielle de Rondchâtel, Péry, commune de Péry-La Heutte.

Projet: construction d'un transporteur de bois grossier, d'une nouvelle structure métallique comprenant un tapis convoyeur tubulaire et une tourelle entre la halle et le pré-calcainateur (bâtiments 208 et 213) et agrandissement du local électrique.

Modification: construction d'un balcon situé à une hauteur de 43,13 mètres venant se greffer à la construction initiale.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone d'activités 1.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre la modification, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 5 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan



Avis de construction

Requérant: Stéphane et Fabienne Beurret, Grand-Rue 7A, 2054 Chézard-St-Martin.

Auteur du projet: Jean-Pierre Monney, architecte ETS, Chemin de la Redoute 2, 1752 Villars-sur-Glâne.

Adresse du projet: parcelle N° 646, rue Plein Soleil 7, 2616 Renan.

Descriptif du projet: construction d'une maison familiale.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone H2.2, quartier des Etblons.

Dégagements: –

Zones 1 périmètres protégés: –

Objet protégés: –

Dépôt public: du 12 juillet 2019 au 13 août 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 12 juillet 2019

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Oppliger Eric pour PPE, Grand-Rue 6, 2616 Renan.

Auteur du projet: Oppliger Eric pour PPE, Grand-Rue 6, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 84, Grand-Rue 6, 2616 Renan.

Descriptif du projet: réfection du toit et isolation, remplacement de la couverture en eternit par des tuiles, création d'un velux sur le pan ouest en dessus de la lucarne de droite.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone centre.

Objet protégés: digne de protection, objet C, ensemble bâti C.

Dégagement: art. 55 du RCC.

Dépôt public: 12 juillet au 13 août 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 12 juillet 2019

Le Conseil municipal

Romont



Pr é f e c t u r e d u J u r a B e r n o i s

Avis de construction

Requérant: Carlo Bulletti, Riedfeld 36, 1792 Guschelmutth.

Auteur du projet: ATB SA, rue Industrielle 15, 2740 Moutier.

Emplacement: parcelles N°s 922 et 923, au lieu-dit: «Ch. de la Joux 5», commune de Romont.

Projet: raccordement du bâtiment N° 5 sis sur la parcelle N° 923 aux réseaux d'alimentation en eau potable, d'assainissement et électrique sans toucher aux éléments protégés (arbres et haies).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: H2 et route communale.

Dégagements: art. 80 LR, 24 LAT et 25 LC Fo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Romont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juillet 2019.

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Règlement municipal de l'affectation du sol et de construction (RAC)

Modification mineure des plans des zones d'affectation et de construction (art. 122 al. 7 OC) du bien-fonds 1114

Décision: le Conseil municipal de Saint-Imier a arrêté la modification mineure susmentionnée dans sa séance du 2 juillet 2019.

Oppositions: la décision peut, dans un délai de trente jours à compter de sa publication faire l'objet d'un recours formé par écrit et motivé auprès de l'office des affaires communales et de l'organisation du territoire, unité francophone, Hauptstrasse 2, 2560 Nidau.

Séances de conciliation: les documents sont consultables auprès du service d'urbanisme et mobilité, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Saint-Imier, le 4 juillet 2019

*Le Président: Patrick Tanner
Le Chancelier: Beat Grossenbacher*

Pr é f e c t u r e d u J u r a B e r n o i s

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 59, au lieu-dit: «rue des Jonchères 64», commune de Saint-Imier.

Projet: mise aux normes AEAL de la salle de spectacle comprenant l'aménagement d'un ascenseur pour personnes à mobilité réduite, l'élargissement de l'escalier extérieur, la surélévation de l'annexe Sud (prolongation de l'escalier de secours existant) et aménagement de sanitaires à l'étage.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP K.

Zones de protection: périmètre de protection et conservation du site bâti.

Recensement architectural: bâtiment digne de protection, objet C, inscrit sur la liste des biens du patrimoine classés par contrat de classement du 20 janvier 2014.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Pr é f e c t u r e d u J u r a B e r n o i s

Avis de construction

Requérante: Imprimerie Juillerat et Chervet SA, rue de la Clef 7, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MSBR Nouvelle Génération SA, Bureau d'architecture, rue de la Serre 66, 2301 La Chau-de-Fonds.

Emplacement: parcelle N° 1966, au lieu-dit: «rue de la Clef 7», commune de Saint-Imier.

Projet: agrandissement au Nord de l'imprimerie existante comprenant des zones de stockage, une surface de production complémentaire, la pose d'un monte-charge, des vestiaires, des WC, un bureau, un local à archives et un local de produits chimiques. Construction de murs de soutènement, aménagement d'une terrasse, démolition des garages sis à l'Ouest et extension de la place de stationnement existante au Nord.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ «rue de la Clef».

Dégagements: art. 52 OC, 26 et 43 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 28, 30, 301, 998, 999, 1000, 1001, 1002, 1070, 1484 et 1485, aux lieux-dits: «Les Planches», commune de Saint-Imier.

Projet: réfection et élargissement de la chaussée existante, aménagement d'une tranchée pour drainer les eaux du versant, pose de tubes en vue d'enterrer la ligne électrique, pose d'un éclairage public (11 candélabres) et pose d'une canalisation des eaux pluviales.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: A2, A, ZUP H et route.

Dérogations: art. 25 LCFo et 80 LR.

Recensement architectural: ensemble bâti G.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: RG Raymond Glück, rue Francillon 17, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelles N°s 332 et 1984, au lieu-dit: «rue des Noyes», commune de Saint-Imier.

Projet: reprofilage de la surface du terrain et création d'une aire de stationnement (51 places) revêtue par un enrobé bitumineux à l'Est de la patinoire.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: ZUP F et A.

Dérogations: art. 80 LR, 48 LAE et 41c OEaux.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 12 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Funiculaire Saint-Imier Mont-Soleil SA, rue B.-Savoie 48, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelle N° 544, au lieu-dit: «rue des Roches 31», commune de Saint-Imier.

Projet: pose d'un porte-bâche fixe à des fins publicitaires au-dessus de l'entrée de la station inférieure du funiculaire, réalisation sur la façade Sud de plusieurs peintures représentant des animaux et d'un marquage au sol représentant des courbes de niveaux.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP O.

Dérogations: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: DTC Dynamic Test Center AG, Route Principale 127, 2537 Vauffelin.

Auteur du projet: Ingenieurbüro TEP GmbH, Moosstrasse 3, 2542 Pieterlen.

Emplacement: parcelle N° 387, au lieu-dit: «Route Principale 127», Vauffelin, commune de Sauge.

Projet: construction d'un parking couvert sur deux niveaux (rez-de-chaussée pour camions et 1^{er} étage pour voitures) et aménagement d'un chemin d'accès extérieur pour rejoindre le premier niveau du parking projeté.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: plan de quartier «Le Saing».

Dérogations: art. 25 LCFo et 8 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: BKW Energie SA, Route de Tavannes 55, 2732 Reconvilier.

Emplacement: parcelles N°s 514 et 517, au lieu-dit: «Petite Métairie de Nidau/La Steiner», commune de Sonceboz-Sombeval.

Projet: pose d'un tube souterrain pour l'alimentation en électricité de l'immeuble appelé «La Steiner» en remplacement de la ligne aérienne qui sera démontée.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 août 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juillet 2019

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonvilier



Avis de construction

Requérante/Maître d'ouvrage: Rodrigue Annie, Route des Sauges 20, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: VIVAlogis.ch, Grand-Rue 165, 2720 Tramelan.

Adresse du projet: BF 993 (anc. 911), Route des Sauges 14, 2615 Sonvilier.

Description du projet: construction d'une maison familiale avec garage double.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: H2.

Dérogations: art. 212 RCC.

Zones/périmètres protégés: aucune.

Objet protégé: aucun.

Oppositions/réserves de droits: aucune.

Dépôt public: du 12 juillet au 11 août 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 12 juillet 2019

La Secrétaire: Pauline Grosjean

Avis de construction

Requérante/Maître d'ouvrage: Rodrigue Annie, Route des Sauges 20, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: VIVAlogis.ch, Grand-Rue 165, 2720 Tramelan.

Adresse du projet: BF 994 (anc. 911), Route des Sauges 16, 2615 Sonvilier.

Description du projet: construction d'une maison familiale avec garage double.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: H2.

Dérogations: art. 212 RCC.

Zones/périmètres protégés: aucune.

Objet protégé: aucun.

Oppositions/réserves de droits: aucune.

Dépôt public: du 12 juillet au 11 août 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 12 juillet 2019

La Secrétaire: Pauline Grosjean

Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: Jean-Pierre Schneider, rue Ferdinand-Gonseth 1, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Pass. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 670, rue Ferdinand-Gonseth 1, 2615 Sonvilier.

Description du projet: rénovation de deux appartements existants, aménagement d'un duplex dans les combles/surcombles avec réouverture des fenêtres existantes en façade est et installation de velux en toiture.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: CV.

Dérogations: aucune.

Zones/périmètres protégés: ensemble bâti A.

Objet protégé: bâtiment digne de conservation, objet C.

Oppositions/réserves de droits: aucune.

Dépôt public: du 12 juillet au 11 août 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 12 juillet 2019

La Secrétaire: Pauline Grosjean

Avis de construction

Requérant/Maître d'ouvrage: Spoor Humphrey, rue Ferdinand-Gonseth 14, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Buri Gestion Sàrl, Baptiste-Savoie 67A, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 258 rue Ferdinand-Gonseth 14 2615 Sonvilier.

Description du projet: construction d'un garage et d'un laboratoire de physique.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: H2.

Dérogations: art. 80 LR.

Zones/périmètres protégés: –

Objet protégés: bâtiment classé signe de conservation au recensement architectural.

Oppositions/réserves de droits: –

Dépôt public: du 5 juillet au 5 août 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 5 juillet 2019

La Secrétaire: Pauline Grosjean

Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: Manfred Stimmann, rue Fritz-Marchand 34, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: 0815 Architekten GmbH, Zentralstrasse 123, 2503 Biel-Bienne.

Adresse du projet: BF 3, rue Fritz-Marchand 34, 2615 Sonvilier.

Description du projet: travaux de restauration de la maison, installation d'une nouvelle cuisine, remplacement de l'installation de chauffage au mazout, tubage de deux cheminées, réfection de la toiture et de la façade, aménagement et agrandissement d'une allée en gravier (demande a posteriori).

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: M2.

Dérogations: art. 80 LR.

Zones/périmètres protégés: aucune.

Objet protégés: bâtiment classé digne de protection, objet C.

Oppositions/réserves de droits: aucune.

Dépôt public: du 15 juillet au 5 août 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 5 juillet 2019

La Secrétaire: Pauline Grosjean

Canton de Berne



AUTORITÉS CANTONALES

Hôtellerie et restauration Heure de fermeture le 31 juillet et le 1^{er} août 2019

Conformément à la décision des préfets des arrondissements administratifs de Biel/Bienne, du Seeland et du Jura bernois, les établissements d'hôtellerie et de restauration peuvent, durant la nuit du 31 juillet au 1^{er} août 2019, fermer au plus tard à 03 h30 (prolongation d'horaire régionale selon l'art. 13 al. 2 + 4 de la loi sur l'hôtellerie et la restauration).

Conformément à la décision de la Direction de l'économie publique du canton de Berne, les établissements d'hôtellerie et de restauration peuvent, durant la nuit du 1^{er} au 2 août 2019 fermer au plus tard à 3 h30 (prolongation d'horaire cantonale selon l'art 13 al. 1 + 4 de la loi sur l'hôtellerie et la restauration). Une autorisation supplémentaire de dépassement d'horaire n'est pas nécessaire.

Nous prions chacun, clients et restaurateurs, d'éviter tout tapage nocturne. De plus, lors de tirs de feux d'artifices etc., il est recommandé de tenir compte de l'environnement ainsi que des conditions atmosphériques.

*Le Préfet et les Préfètes:
Ph. Chételat, F. Steck, S. Niederhauser*